

SPORT ET CULTURE



VIVRE ENSEMBLE ET CITOYENNETÉ



SANTÉ ET MÉDIAS



**isère**  
LE DÉPARTEMENT

ÉDITION  
**2022/2023**

# LE PASS ISÉROIS DU COLLÉGIEN CITOYEN (PICC)

LE GUIDE DE L'OFFRE  
DÉPARTEMENTALE  
À DESTINATION  
DES **COLLÈGES PRIVÉS**  
ISÉROIS

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS



# SOMMAIRE

<b>ÉDITORIAUX.....</b>	<b>4</b>
<b>LE DISPOSITIF.....</b>	<b>5</b>
<b>LES MODALITÉS PRATIQUES.....</b>	<b>6</b>
<b>■ MON COLLÈGE INNOVE.....</b>	<b>9</b>
<b>RÉSERVATION D'OUTILS ÉDUCATIFS ET D'EXPOSITIONS.....</b>	<b>10</b>
<b>DÉCOUVERTES SPORTIVES ET VALEURS OLYMPIQUES....</b>	<b>11</b>
<b>ANIMATIONS SPORTIVES.....</b>	<b>12</b>
<b>MON COLLÈGE À LA NEIGE.....</b>	<b>13</b>
Activité ❶ : je pratique un sport de neige.....	13
Activité ❷ : j'ose le nordic.....	13
<b>MA DÉCOUVERTE DU MILIEU MONTAGNARD.....</b>	<b>14</b>
<b>MA DÉCOUVERTE DES SPORTS DE NATURE.....</b>	<b>15</b>
<b>MA DÉCOUVERTE DU MONDE SOUTERRAIN.....</b>	<b>16</b>
<b>MA CULTURE OLYMPIQUE.....</b>	<b>17</b>
<b>MON SAVOIR ROULER À VÉLO.....</b>	<b>18</b>
<b>DÉCOUVERTES CULTURELLES ET ACTIONS DE MÉMOIRE..</b>	<b>19</b>
<b>MON ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE.....</b>	<b>20</b>
Projet de découverte d'un univers culturel ou patrimonial.....	21
Projet co-construit avec un ou plusieurs partenaires culturels.....	22
Résidence d'artistes, de réalisateurs ou d'auteurs en collège.....	24
<b>CONTACTS.....</b>	<b>25</b>
<b>ACTION DE MÉMOIRE - DROITS DE L'HOMME.....</b>	<b>26</b>
Activité ❶ : je comprends les enjeux mémoriels de mon territoire.....	26
Activité ❸ : je découvre les enjeux mémoriels ici et ailleurs.....	27
<b>ANIMATIONS CULTURELLES DES MUSÉES DÉPARTEMENTAUX.....</b>	<b>28</b>
<b>DÉCOUVERTE DE LA DIVERSITÉ DES MÉTIERS.....</b>	<b>29</b>
<b>MA CONNAISSANCE DES MÉTIERS.....</b>	<b>30</b>
Activité ❶ : je découvre les métiers.....	30
Activité ❷ : j'expérimente des métiers.....	30
<b>SCIENCES, TECHNIQUES ET INNOVATIONS.....</b>	<b>31</b>
Activité ❶ : j'expérimente la science dans mon quotidien.....	31
Ressource/Activité ❷ : j'invente demain avec GIANT.....	32
<b>CONNAISSANCE DES ACTEURS DE MON TERRITOIRE....</b>	<b>33</b>
<b>MON TERRITOIRE : DE LA FORÊT À LA DÉCOUVERTE</b>	
<b>DE LA FILIÈRE ÉCONOMIQUE « BOIS ».....</b>	<b>34</b>
Activité ❷ : je fais le lien entre forêt et métiers du bois.....	34
Activité ❶ : je découvre la gestion forestière en détail.....	35
<b>MON COLLÈGE, UNE ARCHITECTURE À EXPLORER.....</b>	<b>36</b>



<b>ÉCO-RESPONSABILITÉ.....</b>	<b>37</b>
<b>MON COLLÈGE ÉCO-RESPONSABLE.....</b>	<b>38</b>
Ressource : je maîtrise les consommations d'énergie de mon collègue.....	38
Activité ❶ : je deviens un citoyen éco-responsable.....	39
Activité ❷ : je pars en chemin sur les ENS.....	40
Activité ❸ : j'expérimente l'économie circulaire.....	42
Ressource : je fais du compost.....	42
<b>MON RESTAURANT SCOLAIRE ÉCO-RESPONSABLE.....</b>	<b>43</b>
Activité ❶ : je découvre les filières agricoles iséroises.....	43
Activité ❷ : je lutte contre le gaspillage alimentaire.....	44
<b>VIE DÉMOCRATIQUE.....</b>	<b>45</b>
<b>MON COMPORTEMENT CITOYEN.....</b>	<b>46</b>
Ressource : je comprends l'importance de me former aux 1 <sup>ers</sup> secours.....	46
Activité ❶ : je m'intègre dans mon collège.....	47
Activité ❷ : je comprends la vie démocratique.....	47
Ressource : je découvre l'Hôtel du Département.....	48
Ressource : je rencontre des élus.....	48
Ressource : je comprends mes droits grâce aux Jeunes ambassadeurs des droits de l'enfant (JADE).....	49
Activité ❸ : je participe à l'Agora de mon collègue.....	50
Activité ❹ : j'expérimente ma citoyenneté.....	51
<b>ÉDUCATION ET PRÉVENTION SANTÉ.....</b>	<b>52</b>
■ <b>MON COLLÈGE EN SANTÉ.....</b>	<b>53</b>
<b>APPROPRIATION DU NUMÉRIQUE.....</b>	<b>54</b>
<b>MES PRATIQUES NUMÉRIQUES.....</b>	<b>55</b>
Activité ❶ : je me prémunis contre des usages excessifs et malveillants.....	55
Activité ❷ : je m'approprie les médias et le Net.....	55
Activité ❸ : je partage ma culture numérique.....	56
<b>CONTACTS MAISONS DU DÉPARTEMENT.....</b>	<b>57</b>

## VOUS SOUHAITEZ METTRE EN PLACE...

...un **projet structuré** ou au contraire un **projet libre** dans son organisation ?

Retrouvez ces pictogrammes au fil des pages pour vous repérer et choisir l'activité ou la ressource qui vous conviennent le mieux :

**Projet avec partenariat structuré** 

**Projet avec montage libre** 



**JEAN-PIERRE BARBIER**  
Président du Département de l'Isère

Depuis 2015, convaincu que les collèges privés jouent un rôle important dans l'éducation des enfants le Département de l'Isère, attentif à la liberté de choix des parents, n'a eu de cesse de renforcer son soutien à l'enseignement catholique privé. Avec la deuxième revalorisation du forfait d'externat - part personnel, qui sera soumis au vote de l'assemblée départementale d'ici à la fin de cette année, le Département aura augmenté sa participation au fonctionnement et à l'investissement des collèges privés de 4 millions d'euros, soit + 77 % entre 2015 et 2022.

A cela s'ajoute, bien évidemment, les actions menées dans le cadre du Pass Isérois du Collégien Citoyen (PICC) qui constitue une offre éducative riche et variée supplémentaire pour tous les collégiens accueillis dans vos établissements. 740 000 euros ont été consacrés par le Département depuis 2015 en faveur de 335 actions engagées. Je souhaite que la relation entre l'enseignement privé et le Département reste franche et directe afin de poursuivre notre action commune en faveur des collégiens.

## LE PASS ISÉROIS DU COLLÉGIEN CITOYEN, PICC 2022-2023

Le Pass Isérois du Collégien Citoyen est un dispositif suivi et financé par le Département de l'Isère. Il est proposé aux collèges isérois pour soutenir leurs projets éducatifs. Il permet de répondre aux besoins de l'élève et s'inclut dans les objectifs pédagogiques spécifiques à chaque établissement.

### SES OBJECTIFS

Le Département souhaite développer la conscience citoyenne des 12-15 ans par la mise en place de projets éducatifs de qualité s'inscrivant en complément des apprentissages scolaires des collégiens isérois. Ces projets éducatifs sont à structurer autour des priorités politiques départementales que sont : la citoyenneté, le sport, la culture, le numérique, la découverte des métiers, l'éco-responsabilité et la santé.

### SES PRINCIPES FONDATEURS

- **responsabilité** : inciter le collégien à être acteur de la construction de sa citoyenneté
- **proximité** : accroître l'implication territoriale, en vue de diminuer le coût du transport
- **efficacité** : favoriser la démarche projet en lien avec les partenaires du Département, dans le cadre notamment des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)
- **simplicité** : améliorer les outils d'accompagnement des équipes des collèges en favorisant l'utilisation du numérique et de l'espace numérique de travail (ENT)

Le PICC vise à développer la citoyenneté sur la base de projets éducatifs structurés autour de 4 grands axes.



**MARTINE KOHLY**  
vice-présidente, chargée de l'enfance, de la famille, de la jeunesse et des sports.

Le Pass Isérois du Collégien Citoyen (PICC), outil phare du Plan jeunesse du Département, est un dispositif dont vous avez su vous saisir. L'évaluation de 2020 a permis de confirmer votre intérêt pour cette démarche partenariale dont les élèves bénéficient au quotidien. Cette année encore, le Département renouvelle avec le PICC son engagement financier et son accompagnement technique aux projets de votre communauté éducative, car nous partageons l'ambition d'accompagner la réussite scolaire et la créativité de nos collégiens, tout en développant leur citoyenneté. C'est dans cet esprit que la démarche proposée dans ce guide rénové permet de renforcer les pratiques éducatives transversales, de créer une ouverture vers les territoires d'implantation de

vos établissements et d'encourager les initiatives des jeunes. Sport, éducation artistique et culturelle, médias et numérique, santé, découverte de la diversité des métiers, restauration durable ou encore sensibilisation à l'environnement : autant de domaines pour lesquels le PICC vous offre de nombreuses ressources. Pour préserver la dynamique de projet, l'offre « Mon collègue innove » vous donne, cette année encore, la possibilité de présenter une action supplémentaire, librement bâtie par les collégiens et/ou les enseignants autour d'un fil conducteur novateur. Le Département de l'Isère, avec l'Éducation nationale, vous permet ainsi de construire un parcours éducatif spécifique à chaque collégien, futur acteur de la vie démocratique.

Le PICC permet l'accompagnement de projets structurés autour de partenariats départementaux ou librement construits avec les intervenants professionnels de votre choix. Les projets peuvent être reconduits sur plusieurs années sans limitation (sauf pour Mon collègue à la neige et les activités de découverte de la filière bois) et selon les besoins des élèves.

Pour une année scolaire, chaque collège privé isérois peut demander 1 à 4 aides financières pour des projets répondants aux critères proposés dans le guide PICC, en fonction de ses propres objectifs éducatifs. Une cinquième demande peut être présentée, uniquement pour un projet porté par les collégiens eux-mêmes et répondant aux critères de l'offre « Mon collègue innove ».

En plus de ces demandes budgétaires, le collège peut mobiliser des ressources. Elles correspondent à des mises à disposition de compétences, de matériels et d'outils spécifiques portés par des partenaires du Département. Chaque collège peut en solliciter autant que nécessaire à la réalisation de ses parcours éducatifs.

## QUELS FINANCEMENTS POSSIBLES ET QUELLES RESSOURCES MOBILISABLES ?

L'attribution des moyens financiers et techniques est basée sur l'implication des collégiens, la qualité de la démarche, sa pertinence, son implantation dans le territoire.

La participation financière peut concerner la prise en charge de dépenses liées à des frais d'intervenants, de transports, d'hébergement, de location, de billetterie et de petites fournitures spécifiques au projet mené. Sont exclus les frais d'achat de matériels et d'équipements lourds, de livres.

Les coûts supplémentaires induits par de la participation d'élèves en situation de handicap sont pris en compte par le Département.

En cas de non-réalisation d'un projet par l'établissement, la participation financière correspondante pourra être affectée après avis du Département, sur une action nouvelle, à mener sur la même année scolaire.

## SELON QUELS CRITÈRES GÉNÉRAUX ?

### LA PARTICIPATION DES ÉLÈVES

Une attention particulière sera portée au degré de participation de l'élève au projet. Il sera demandé la transmission de bilans réalisés par les élèves sous forme de restitution(s) ou de production(s).

### LA PERTINENCE ET LA QUALITÉ

Les demandes présentées par les collèges seront évaluées au regard de leur cohérence entre vos objectifs pédagogiques d'établissement, les attendus de vos projets, les critères de chaque offre PICC définies ci-après et la notion de citoyenneté (engagements, droits et devoirs).

### L'IMPLICATION TERRITORIALE

L'implication territoriale sera mesurée par le dynamisme des partenariats avec les acteurs locaux.

## COMMENT RÉDIGER VOS DEMANDES ?

La rédaction de vos demandes doit être claire et synthétique. Elle s'attachera à faire ressortir les aspects qualitatifs et quantitatifs de votre démarche.

Pour vous aider dans cette rédaction, voici des propositions de pistes de réflexions sur votre projet.

### QUEL BESOIN DE L'ÉLÈVE ?

MOTIVATIONS ET RAYONNEMENT :

En quoi l'action est-elle importante pour les élèves ? Pour le collège ?

À quel besoin le projet apporte-t-il une réponse ?

Quelles sont les équipes pédagogique et éducative autour du projet ?

Quelle restitution du projet est prévue ?

Quelle évaluation est envisagée ?

### COMMENT ?

MÉTHODOLOGIE ET CONTENU :

Sur quel thème de travail s'appuie principalement la démarche ?

Quelles sont les situations que les collégiens vont rencontrer ?

Quel est le degré de participation des élèves ?

Quelles sont les ressources mobilisées ?

En interne ? En externe ?

Sur quel nombre de jours, de séances se déroule le projet ?

### AVEC QUI ?

INTERVENANTS ET PARTENARIAT :

Quel est le rôle des acteurs locaux, intervenants et partenaires ?

Quelles sont leurs compétences spécifiques ?

Combien d'heures d'intervention sont prévues ?

Selon quel coût horaire de chacun ?

### QUEL BUDGET ?

RÉEL ET SINCÈRE :

Le coût du projet est-il mesuré, avec une limitation des dépenses de transport ?

Plusieurs devis ont-ils été demandés aux différents prestataires ?

Les dépenses sont-elles cohérentes avec le contenu du projet ?

Les recettes font-elles état de recherche de co-financement ?

## OÙ RÉDIGER VOS DEMANDES ?

Les demandes sont à formuler sur l'application P12Cv3 (<https://colleges.cg38.fr>). Vous devez d'abord vous identifier sur le réseau du Département de l'Isère (Identifiant de type : 038...X\_UT11 - Mot de passe de type : 99col..99U1), puis sélectionner directement l'application.

Vous avez accès à la saisie de vos objectifs pédagogiques, aux formulaires « Action » pour les demandes de financement, et, à un tableau « Ressources » pour les demandes de partenariats spécifiques.

## QUEL ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT ?

Les services du Département vous accompagnent, au quotidien, dans l'élaboration et la mise en œuvre de votre Pass Isérois du Collégien Citoyen.

Les coordonnées des personnes référentes sont mentionnées tout au long du guide.

Le Département peut se déplacer dans votre collège pour construire, avec vos équipes, vos projets.



## COMMENT AFFICHER LE PARTENARIAT AVEC LE DÉPARTEMENT ?

Les établissements ont l'obligation d'informer leurs divers interlocuteurs du soutien du Département (intégration de son logotype sur supports d'information et/ou de communication, valorisation auprès des personnels, des élèves, des familles, des partenaires, des médias...).

Le logo du Département est en ligne et à disposition de tous ici : <https://www.isere.fr/sites-et-publications#logos>

# MON COLLÈGE INNOVE

**Pour faciliter la mise en place de projets diversifiés et le plus adaptés possibles aux spécificités des collèges, le Département propose de soutenir des projets novateurs librement construits par les équipes. L'enjeu prioritaire est d'accompagner les collégiens dans la construction de leur citoyenneté.**

### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

L'objectif est de permettre aux équipes des collèges de proposer un projet dans le domaine de leur choix, répondant aux besoins et aux attentes des collégiens et correspondant à aucune action départementale présentée dans l'édition 2022 du guide PICC-pass isérois du collégien citoyen.

Les projets pourront être portés dans un cadre pluridisciplinaire ou par les instances du collège (CESC, CVC, club...).

Une seule demande « Mon collège innove » peut-être présentée par collège sur un formulaire supplémentaire aux 8 formulaires habituels de demande.

### LE PROJET DEVRA :

- être construit autour d'un fil conducteur unique et cohérent,
- permettre l'implication et la participation active des élèves de l'impulsion du projet à son bilan,
- déployer des dynamiques collectives, originales et innovantes,
- solliciter des partenariats, des intervenants et des ressources de qualité,
- prévoir une restitution du travail réalisé, diffusée largement (exposition, objet, affiche, support numérique, journée de valorisation...)

### ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Conseil de vie collégienne  
CESC Club

Contact :  
segolene-aude.jay@isere.fr



Montage libre



### PARTICIPATION FINANCIÈRE

Transport, intervenants, billetterie, petites fournitures.

# RÉSERVATION D'OUTILS ÉDUCATIFS ET D'EXPOSITIONS

Le Département de l'Isère met gratuitement à disposition des collèges, sur réservation, un large choix d'expositions dont les plus récentes intègrent les nouvelles technologies (multimédia interactif, contenus enrichis) afin de rendre l'expérience plus immersive et ludique. Des ressources documentaires accompagnent également certaines expositions.



© BNF

## EXPOSITIONS ET OUTILS DISPONIBLES

Vous trouverez dans la rubrique animation du site de la Médiathèque départementale de l'Isère ([mediatheque-departementale.isere.fr](http://mediatheque-departementale.isere.fr)) la liste des expositions.

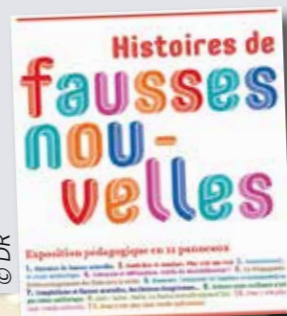
Dans cette liste, vous trouverez, à travers différentes thématiques, les ressources, des informations pratiques, ainsi que les sites internet à consulter.

## CONDITIONS DE PRÊT

- 5 prêts maximum par établissement et par année scolaire.
- Durée : 21 jours.

## DÉMARCHE

Les réservations se font sur le site internet de la Médiathèque départementale de l'Isère : [mediatheque-departementale.isere.fr/Default/expositions.aspx](http://mediatheque-departementale.isere.fr/Default/expositions.aspx)  
 Pour obtenir identifiant et mot de passe envoyer un message à [mediath@isere.fr](mailto:mediath@isere.fr), le service peut-être joint au 04 76 63 30 70.



© DR



© CD38

# DÉCOUVERTES SPORTIVES ET VALEURS OLYMPIQUES

Le sport transmet des valeurs de respect, d'entraide et de solidarité, contribuant à la construction citoyenne des 12-15 ans. La géographie iséroise, terre olympique, offre un contexte favorable à la pratique d'activités sportives de pleine nature et de montagne, en toutes saisons. Au travers des rencontres variées, les collégiens découvriront un patrimoine naturel, économique et historique riche.

<b>ANIMATIONS SPORTIVES</b> .....	12
<b>MON COLLÈGE À LA NEIGE</b> ....	13
<b>Activité ①</b> : je pratique un sport de neige.....	13
<b>Activité ②</b> : j'ose le nordic.....	13
<b>MA DÉCOUVERTE DU MILIEU MONTAGNARD</b> .....	14
<b>MA DÉCOUVERTE DES SPORTS DE NATURE</b> .....	15
<b>MA DÉCOUVERTE DU MONDE SOUTERRAIN</b> .....	16
<b>MA CULTURE OLYMPIQUE</b> .....	17
<b>MON SAVOIR ROULER À VÉLO</b> .....	18



© DR

# ANIMATIONS SPORTIVES

Le Département de l'Isère met gratuitement à votre disposition un large choix d'animations sportives pour donner le goût du sport, transmettre les valeurs sportives et mener des projets inclusifs.

Tous les détails de ces propositions sont dans le livret pratique « Ressources sportives du PICC ».

Vos demandes doivent être inscrites sur le formulaire « Ressource » de l'application PI2Cv3, avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone) et le nombre de classes concernées. Elles peuvent être sollicitées indépendamment de toutes demandes de financement.

## SPORT SANTÉ

Animations et outils « sport santé » ; Découverte d'activités sportives de nature en réalité virtuelle 360°.

## SPORT ET HANDICAP

Mise en contact avec des partenaires pour des actions inclusives (calèches, VTT-fauteuil, joëlettes...); Mise à disposition de matériels de sport partagé.

## SPORT ET ENVIRONNEMENT

Éducation à l'environnement sur le thème du dérangement hivernal ; Pollution de l'eau.

## SPORT DE NATURE

Cartes de course d'orientation ; Exposition escalade « Le rappel des falaises ».

## ASSOCIATIONS SPORTIVES ISÉROISES

Partenariat avec des clubs sportifs de haut niveau ; Partenariat avec des associations sportives locales.

## SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ISÉROIS

Le Département met en relation avec des sportifs de haut niveau isérois.



# MON COLLÈGE À LA NEIGE

## DÉCOUVERTES SPORTIVES ET VALEURS OLYMPIQUES

**ÉLÈVES CONCERNÉS**  
6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Contact : [stephanie.resta@isere.fr](mailto:stephanie.resta@isere.fr)

Partenariat structuré

## Activité 1 JE PRATIQUE UN SPORT DE NEIGE

Cette activité correspond à 2 journées de découverte du ski alpin, du ski nordique ou la randonnée à raquettes.

Le dispositif ne prévoit pas de participation à un événement sportif tel que la « Foulée Blanche » ou à des initiations à d'autres disciplines.

## Activité 2 J'OSE LE NORDIC

Cette activité correspond à 1 journée de découverte du ski nordique ou du biathlon.

## CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS POUR LES ACTIVITÉS 1 ET 2

### VOTRE PROJET :

- Doit concerner l'ensemble des élèves d'un unique niveau de classe ;
  - **Ne doit pas prévoir d'hébergement ;**
  - Doit être mené sur une des stations iséroises les plus proches du collège pour limiter le transport ;
  - Doit être planifiée avec les prestataires, hors vacances scolaires toutes zones confondues.
- L'encadrement des activités sportives doit être effectué par les professeurs d'EPS ou par des professionnels diplômés.

## PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LES ACTIVITÉS 1 ET 2

### DÉPENSES ÉLIGIBLES :

transport, location de matériel, accès au domaine skiable (alpin) et encadrement des activités sportives sur la base des tarifs négociés indiqués dans le livret pratique.

### DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

- Navettes de transport entre la station et le site de pratique sportive au cours de la journée ;  
- Le budget ne doit pas présenter de participation financière des familles ;  
- Financement 4 années consécutives maximum (sous réserve d'éligibilité de la demande).

## ACCOMPAGNEMENTS POUR LES ACTIVITÉS 1 ET 2

- **Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;**
- Exposition « Le rêve blanc. Les sports d'hiver dans les Alpes » proposée par le Musée dauphinois à Grenoble.



# MA DÉCOUVERTE DU MILIEU MONTAGNARD

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Contact :  
stephanie.resta@isere.fr



Partenariat structuré



## CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Cette action correspond à un séjour de 2,5 journées et 2 nuitées, pour la découverte de sports de nature : randonnée pédestre, course d'orientation, escalade ou via ferrata.

Votre projet doit présenter un contenu interdisciplinaire de qualité autour de la découverte du patrimoine naturel, économique et historique de la montagne et par la rencontre des acteurs du territoire.

Votre projet peut concerner un groupe d'élèves ou l'ensemble des élèves d'un niveau unique.

### VOTRE PROJET :

- Doit être mené sur un des sites isérois les plus proches du collège afin de limiter le transport ;
- Doit être planifié prioritairement avec le prestataire d'hébergement, hors vacances scolaires, toutes zones confondues, en septembre, octobre, avril, mai ou juin.

Pour permettre le remplissage d'une semaine complète d'hébergement, 2 séjours doivent être organisés par semaine (du lundi matin au mercredi midi et du mercredi midi au vendredi après-midi) avec obligation de répartir équitablement les effectifs sur la première et la seconde partie de la semaine.

L'encadrement des activités sportives doit être effectué par les professeurs d'EPS ou par des professionnels diplômés.

## PARTICIPATION FINANCIÈRE

### DÉPENSES ÉLIGIBLES :

transport entre le collège et le centre d'hébergement, pension complète, location de matériel et encadrement des activités sportives et animations éducatives, sur la base des tarifs négociés indiqués dans le livret pratique.

### DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

- Autres activités sportives de nature (telles que la spéléologie ou le VTT), parc accrobranche, transport entre le centre d'hébergement et le site de pratique sportive au cours du séjour ;
- La gratuité doit être privilégiée. Néanmoins, si le budget exige une participation des familles, celle-ci ne devra pas excéder 30 € par élève ;
- Financement 4 années consécutives maximum (sous réserve d'éligibilité de la demande) ;
- Demande non cumulable avec les actions : « Mon collège à la neige – Activité 3 : je séjourne en montagne cet hiver » et « Je pars en chemin sur les ENS ».

## ACCOMPAGNEMENTS

- **Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;**

- Isère Drôme destination Junior peut aider au montage de votre projet avec les centres d'hébergements du réseau listés dans le livret pratique ;
- Le Comité départemental de la Fédération des clubs alpins et de montagne (FFCAM) peut aider au montage du projet avec les refuges du réseau CAF.

# MA DÉCOUVERTE DES SPORTS DE NATURE

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Contact :  
stephanie.resta@isere.fr



Montage libre



## CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Cette action correspond à 1 journée de découverte d'une activité sportive de nature : randonnée pédestre, course d'orientation, escalade, via ferrata ou canoë-kayak.

Votre projet peut concerner un groupe d'élèves ou l'ensemble des élèves d'un niveau unique.

L'encadrement des activités sportives de nature doit être effectué par les professeurs d'EPS ou par des professionnels diplômés.

## PARTICIPATION FINANCIÈRE

### DÉPENSES ÉLIGIBLES :

transport entre le collège et le site de pratique sportive, encadrement des activités sportives.

### DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

autres activités sportives de nature (telles que la spéléologie ou le VTT), parc accrobranche, navettes de transport au cours de la journée.

## ACCOMPAGNEMENTS

- **Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;**

- Partenariat avec le Comité départemental de course d'orientation : mise à disposition gratuite de cartes scolaire de course d'orientation (fichier jpeg ou PDF). Listes des cartes et parcours permanents disponibles sur [www.cdco38.fr](http://www.cdco38.fr). Demande de carte à formuler par le chef d'établissement à : [contact@cdco38.fr](mailto:contact@cdco38.fr) avec mise à disposition uniquement sur signature de la charte de bonnes pratiques.



© DR



# MA DÉCOUVERTE DU MONDE SOUTERRAIN

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Contact :  
stephanie.resta@isere.fr



Partenariat structuré



## CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Cette action correspond à 1 demi-journée d'activité par élève. Votre projet doit présenter un contenu interdisciplinaire de qualité autour de la découverte du monde souterrain : ses particularités naturelles, géologiques et chimiques, le processus de formation des cavités et le cycle de l'eau.

Afin de permettre la mobilisation du même nombre de professionnels encadrants sur l'ensemble de la journée, l'organisation des sorties doit se faire à la journée avec une répartition équitable du nombre d'élèves par

demi-journée : 1 demi-groupe le matin / 1 demi-groupe l'après-midi.

L'encadrement doit être assuré par des professionnels labellisés par la Fédération française de spéléologie (FFS) et issus d'une structure iséroise.

Le site principal est celui des Cuves de Sassenage. Deux autres sites peuvent être envisagés : celui de la Grotte Roche pour les collèges du Vercors et celui de Saint-Aupre pour les projets impliquant maximum 30 élèves par demi-journée.

## PARTICIPATION FINANCIÈRE

### DÉPENSES ÉLIGIBLES :

transport entre le collège et le site de pratique sportive, encadrement de l'activité sur la base de 320 € par jour et par encadrant pour 9 élèves maximum.

### DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

navettes de transport au cours de la journée, billetterie.



©S. Resta



©S. Resta

## ACCOMPAGNEMENTS

- **Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;**

- Partenariat avec le comité départemental de la Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESM) : pour un projet mené sur la thématique de l'eau ou du développement durable, les expositions « Dépolluer une rivière » et « La dégradation des fonds subaquatiques, rivières, lacs et mers » peuvent être mises à disposition du collège. Le comité propose par ailleurs d'intervenir en classe sur la thématique de « L'eau source de vie » pour sensibiliser les élèves à l'impact des macros déchets sur la biodiversité. Demande à inscrire sur le formulaire "Ressources" de l'application P12Cv3, avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone).

# MA CULTURE OLYMPIQUE

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Contact :  
stephanie.resta@isere.fr



Partenariat structuré



## CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Votre projet, interdisciplinaire, doit valoriser un ou plusieurs axes suivants :

- Organisation ou participation active des élèves à un événement sportif inter-établissements ou dans le collège : journée du sport scolaire, olympiades, Semaine Olympique et Paralympique, Journée olympique ou tout projet mené dans la perspective des Jeux olympiques de Paris 2024 ;
- Visites patrimoniales ou sportives : visite du Musée de l'olympisme de Lausanne, visite des centres de préparation labellisés Terre de jeux 2024, visite du patrimoine olympique isérois, rencontre sportive ;
- Rencontres avec des représentants du sport haut niveau isérois : athlètes de haut niveau, ambassadeurs du sport en Isère, médaillés olympiques et paralympiques, juges et arbitres.

## LABEL GÉNÉRATION 2024

Les collèges labellisés ou qui s'inscrivent dans une démarche de labellisation Génération 2024 seront prioritairement retenus.

## PARTICIPATION FINANCIÈRE

### DÉPENSES ÉLIGIBLES :

transport entre le collège et le site du projet, billetterie, intervenants.

### DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

achats de matériels, hébergement.

## ACCOMPAGNEMENTS

- **Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;**

- Ressources du vade-mecum Génération 2024 et du site du CNOSEF pour mener un projet interdisciplinaire sur le thème de l'olympisme ;
- Présentation de la démarche et des outils de la labellisation Génération 2024 sur eDUSCOL et sur le label Génération 2024/Grenoble ;
- Expositions du Musée olympique de Lausanne, du Comité départemental olympique et sportif de l'Isère (CDOSI) et du COLJOG ;
- Mise à disposition par le Musée dauphinois du film « Génération Jeux, Grenoble 1968-2018 » coproduit par le COLJOG et réalisé par Michel Szempruch (Le Fil Rouge) autour de documents d'archives et de témoignages des

acteurs des JO de 1968, sportifs, bénévoles et journalistes (DVD ou fichier numérique) ;

- Mise à disposition par le Département de matériels de sport partagé pour organiser des séances sportives impliquant l'ensemble des élèves, qu'ils soient valides ou en situation de handicap (boccia, sarbacanes, baskin, ballons

sonores, lunettes déformantes, casques coupe son) ;

- Mise en relation par le Département, avec des sportifs isérois de haut niveau. Demande à inscrire sur le formulaire "Ressources" de l'application P12Cv3 avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone).



©J.-S. Faure

## MON SAVOIR ROULER À VÉLO

### ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Contact :  
stephanie.resta@isere.fr



Partenariat structuré



### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Cette action correspond à un cycle d'Éducation physique et sportive de 6 semaines (minimum).

Le projet doit permettre aux élèves d'acquérir des compétences ciblées dans un ou plusieurs des domaines du socle sur le cycle 3.

Votre projet doit présenter un contenu interdisciplinaire de qualité autour des thématiques suivante :

- **Sécurité** : partage de la route avec les autres usagers, port du casque ;
- **Autonomie** : entretien et réparation du vélo ;

- **Inclusion** : impliquer les élèves en situation de handicap autour d'une activité commune ;
- **Développement durable** : encourager les déplacements doux ;
- **Sport santé** : sensibiliser aux bienfaits d'une activité physique régulière sur la santé.

Dans le cadre du programme interministériel du « Savoir rouler à vélo », le professeur d'EPS qui encadre l'activité renseigne ses interventions sur le site <https://savoirroulervelo.fr/intervenant/> et fournit aux élèves une attestation de réussite.

Les professeurs d'EPS participant au projet pourront s'inscrire au stage « Savoir rouler à vélo » prévu dans le cadre du plan de formation 1er/2nd degrés.

Des temps de pratique pourront être organisés en lien avec des élèves de CM1-CM2 d'une école du secteur pour proposer une continuité du programme sur le cycle 3 (pas de matériels supplémentaires fournis).

### PARTICIPATION FINANCIÈRE

- Financement par le Département directement auprès du prestataire : location des vélos et des matériels, livraisons
- pas de subvention versée au collège.

#### DÉPENSES ÉLIGIBLES :

transport vers le Musée dauphinois pour la visite de l'exposition « Un amour de vélo » – subvention à demander sur l'application PI2Cv3.

#### DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

encadrement sportif, coût de réparation des vélos personnels des élèves, achat de vélos.

### ACCOMPAGNEMENTS

- **Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;**

- Le Département met à disposition les matériels nécessaires à la réalisation du projet sur un cycle de 6 semaines minimum, soit par collège : 30 vélos, 30 casques, 1 kit de réparation, des matériels (coupelles, cônes, cerceaux, chaîne, feux tricolores, panneaux routiers, etc.), des antivols et des râteliers à vélos si nécessaire. Les matériels sont livrés et récupérés auprès du collège par le prestataire. Le collège signe un contrat de location avec le prestataire : il est responsable des matériels sur toute la période de la location ;

- Exposition « Un amour de vélo » proposée par le Musée dauphinois à Grenoble.



© NaturaVélo

## DÉCOUVERTES CULTURELLES ET ACTIONS DE MÉMOIRE

La politique culturelle du Département a pour objectif l'accès à la culture pour tous et sur tout le territoire isérois. L'ambition est d'offrir aux collégiens la possibilité de découvrir toutes les facettes de la culture, en favorisant la rencontre avec les œuvres, les lieux culturels, en particulier ceux de leur territoire, et les artistes.

### MON ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE..... 20

Projet de découverte d'un univers culturel ou patrimonial ..... 21

Projet co-construit avec un ou plusieurs partenaires culturels....22

Résidence d'artistes, de réalisateurs ou d'auteurs en collège ..... 24

### ACTION DE MÉMOIRE – DROITS DE L'HOMME ..... 26

**Activité 1** : je comprends les enjeux mémoriels de mon territoire ..... 26

**Activité 2** : je découvre les enjeux mémoriels ici et ailleurs ..... 27



© J.C. Malenfant



# MON ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

## CONTACT :

**camille.simon@isere.fr**  
et les Chargé(e)s de développement  
culturel de votre territoire (p. 25)



## CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS GÉNÉRAUX

Votre démarche doit permettre à l'élève d'expérimenter des pratiques artistiques ou culturelles et de le sensibiliser à son environnement culturel et patrimonial proche. Elle doit s'appuyer sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle, à savoir :

- **"je rencontre"** une œuvre, un artiste, un professionnel de la culture, ou "je fréquente" un lieu culturel ;
- **"je pratique / j'expérimente"** un domaine artistique ou culturel ;
- **"je comprends"** pour mieux ressentir et pour développer mon esprit critique.

Votre projet peut concerner un ou plusieurs domaines artistiques ou culturels.

**Dans l'application P12Cv3, pour préciser la dominante de votre projet, il faut choisir une activité parmi six. Voici la correspondance entre les domaines artistiques et culturels et les six activités PICC :**

- Arts de la rue, cirque, danse, marionnettes, musique, opéra, théâtre : **je m'initie aux arts vivants**
- Arts plastiques, audiovisuel, cinéma, photographie : **je découvre les arts visuels**
- Bande dessinée, conte, lecture, littérature écrite et orale, livre, slam : **je joue avec les mots**
- Archéologie, histoire, musées, patrimoine : **je comprends l'Histoire à travers musées et sites patrimoniaux**
- Architecture : **je m'approprie l'architecture et l'urbanisme de mon territoire**
- Arts et sciences, culture et environnement, sciences et techniques : **j'ose la culture scientifique**

**Votre projet doit faire intervenir un ou plusieurs professionnels de la culture**, de préférence en proximité : une compagnie, un artiste, un auteur, un réalisateur, un architecte...  
Votre projet contribue au développement de l'esprit critique de l'élève et valorise ses compétences artistiques et culturelles.

Votre projet implique plusieurs enseignants et peut être pluridisciplinaire. Il doit avoir une cohérence d'ensemble, une thématique commune - **une demande PICC ne peut pas concerner plusieurs projets.**

Il s'inscrit dans une démarche plus large tel : le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) de l'élève, le volet artistique et culturel de votre collège, le projet éducatif et culturel de territoire, une résidence d'artiste sur le territoire, le plan local ou convention territoriale d'éducation artistique et culturelle (PLEAC/CTEAC)...

Il peut être en lien avec les enjeux du numérique et de l'éducation à l'image.

# MON ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

## PROJET DE DÉCOUVERTE D'UN UNIVERS CULTUREL OU PATRIMONIAL

Le projet de découverte d'un univers culturel ou patrimonial s'appuie sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : "je rencontre/je fréquente" ; "je pratique/j'expérimente" ; "je comprends".

## CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS SPÉCIFIQUES

Votre projet peut **s'inscrire uniquement** dans les domaines / activités suivants :

- Archéologie, histoire, musées, patrimoine : je comprends l'Histoire à travers musées et sites patrimoniaux ;
- Architecture : je m'approprie l'architecture et l'urbanisme de mon territoire ;
- Arts et sciences, culture et environnement, sciences et techniques : j'ose la culture scientifique.

Votre projet doit prévoir :

- Un atelier, une initiation ou une médiation de 2 heures minimum ;
- Un temps d'échanges en classe autour de l'expérience vécue.

Votre projet doit permettre de découvrir le patrimoine conservé dans les sites et les musées de l'Isère. Cependant, des sites hors département peuvent être pris en compte s'ils sont proches du collège et/ou sans équivalent en Isère.

Votre projet peut bénéficier d'une mise à disposition gratuite d'expositions par la Médiathèque départementale de l'Isère, incluant des ressources documentaires.

## DÉMARCHE

- Demande à formuler sur l'application P12Cv3 en précisant les co-financements

**Exemples de contenu de votre projet pour les 3 activités éligibles**

**ACTIVITÉ : JE COMPRENDS L'HISTOIRE À TRAVERS MUSÉES ET SITES PATRIMONIAUX**

"je rencontre / je fréquente" : la visite guidée d'un musée, d'un site patrimonial ou archéologique  
"je pratique" : une lecture d'archives, un atelier de pratique, un jeu éducatif en lien avec la visite...  
"je comprends" : un débat thématique, un article...

**ACTIVITÉ : JE M'APPROPRIE L'ARCHITECTURE ET L'URBANISME DE MON TERRITOIRE**

"je rencontre" : un parcours à thème  
"je pratique" : un inventaire sur un quartier, un reportage photo...  
"je comprends" : un dialogue avec un guide, des comparaisons...

**ACTIVITÉ : J'OSE LA CULTURE SCIENTIFIQUE**

"je rencontre" : un spectacle arts/sciences, une exposition scientifique ou technique, un travail de recherche...  
"je pratique" : un atelier arts/sciences, des expérimentations scientifiques et techniques...  
"je comprends" : un dialogue avec un scientifique et/ou un artiste, un débat thématique...

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

## CONTACT :

**camille.simon@isere.fr**  
et les Chargé(e)s de développement  
culturel de votre territoire p. 25



## Montage libre



## PARTICIPATION FINANCIÈRE

- Dépenses éligibles : interventions, transport, billetterie, petit matériel spécifique ;
- Forfait indicatif jusqu'à 1 000 € environ ;
- Cofinancements à envisager : appels à projets Éducation nationale/DRAC et Pass'culture national pour les classes de 4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup> via la plateforme ADAGE ; subventions de collectivités locales ; participation du foyer socio-culturel du collège...



# MON ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

## CONTACT :

camille.simon@isere.fr  
et les Chargé(e)s de développement  
culturel de votre territoire p. 25



## Montage libre



## PARTICIPATION FINANCIÈRE

- Dépenses éligibles : interventions, transport, billetterie, petit matériel spécifique ;
- Dépenses NON éligibles : frais de participation à un prix littéraire, à un rallye lecture, à un club-lecture et achat de livres ;
- Forfait indicatif jusqu'à 2 500 € environ (hors opération Collège au cinéma) ;
- Forfait de billetterie de 2,50 €/élève/séance pour l'opération Collège au cinéma ;
- Cofinancements à envisager : appels à projets Éducation nationale/DRAC et Pass'culture pour les classes de 4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup> via la plateforme ADAGE ; valorisation du temps de coordination du ou des partenaires culturels ; subventions de collectivités locales ; participation du foyer socio-culturel du collège

## PROJET CO-CONSTRUIT AVEC UN OU PLUSIEURS PARTENAIRES CULTURELS

Le projet co-construit s'inscrit dans une logique de partenariat et s'appuie sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle, **avec un degré de pratique et d'expérimentation plus élevé que pour le projet découverte.**

## CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS SPÉCIFIQUES

Votre projet peut se réaliser dans l'ensemble des domaines artistiques et culturels cités précédemment. Il doit :

- Prévoir 6 heures de pratique minimum par élève, encadrées par un ou plusieurs artistes ou professionnels de la culture ;
- Concerner 2 classes au minimum ;
- Inclure un travail en classe en amont et en aval des interventions et des ateliers de pratique.

Pour une demande s'appuyant sur le dispositif national « Collège au cinéma », il est nécessaire d'inscrire le collège à l'opération auprès de la DSDEN en mai 2022. Les enseignants s'engagent alors à :

- Assister aux séances de prévisionnage organisées en 2022 au cinéma le Méliès à Grenoble ;
- Analyser les films avec les élèves (par ex : écriture de pitch ou de critiques de films) ;
- Visionner avec les élèves, dans une salle de cinéma, durant l'année, trois films issus de la sélection départementale ;
- Prévoir des temps de pratiques cinématographiques en mobilisant un professionnel de l'image (par ex : écriture de scénario, travail de l'image animée, réalisation d'affiches de film, de bandes-annonces, réalisation de stop motion, time lapse...).



© C. Delavanne

## DÉMARCHE

- Demande à formuler sur l'application PI2Cv3 et pour attester de la co-construction du projet, transmettre une copie signée (export PDF de la demande, issu de l'application PI2Cv3), par le ou les partenaires culturels, par courriel à camille.simon@isere.fr

### Exemples de contenu pour construire votre projet :

#### ACTIVITÉ : JE M'INITIE AUX ARTS VIVANTS

"je rencontre" : un spectacle professionnel dans une salle de spectacle...  
"je pratique" : des ateliers de pratique artistique en danse, théâtre, musique...  
"je comprends" : un temps critique d'après-spectacle, l'écriture d'un article...

#### ACTIVITÉ : JE DÉCOUVRE LES ARTS VISUELS

"je rencontre" : la visite d'un centre d'art, d'un studio de télévision, une projection...  
"je pratique" : un atelier de pratique artistique dans le domaine de la photographie, des arts plastiques...  
"je comprends" : un temps critique avec un artiste plasticien, un photographe...

#### ACTIVITÉ : JE JOUE AVEC LES MOTS

"je rencontre" : un auteur, illustrateur, éditeur, bibliothécaire, libraire, imprimeur...  
"je pratique" : un atelier sur l'écriture, le conte, le théâtre, l'éloquence, le slam, la poésie...  
"je comprends" : un débat, un article, un temps d'analyse sur la rencontre



© DR

# MON ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

### CONTACT :

[camille.simon@isere.fr](mailto:camille.simon@isere.fr)  
et les Chargé(e)s de développement  
culturel de votre territoire p. 25



### Montage libre



## PARTICIPATION FINANCIÈRE

- Dépenses éligibles : interventions, transport, billetterie, petit matériel spécifique ;
- Forfait indicatif jusqu'à 6 000 € environ, fléchée en priorité sur les interventions pour l'encadrement d'ateliers de pratique ;
- Cofinancements à envisager : appels à projets Éducation nationale/DRAC et Pass'culture national pour les classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> via la plateforme ADAGE ; valorisation du temps de coordination du ou des partenaires culturels ; subventions de collectivités locales ; participation du foyer socio-culturel du collège...

## RÉSIDENCE D'ARTISTES, DE RÉALISATEURS OU D'AUTEURS EN COLLÈGE

La résidence en collège est un projet d'immersion artistique rayonnant sur l'ensemble du collège, des élèves et des équipes. Ce projet vise à renforcer les liens entre le collège et son territoire.

### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS SPÉCIFIQUES

La résidence se caractérise par l'accueil d'un artiste, d'une compagnie, d'un réalisateur ou d'un auteur professionnel, qui souhaite partager son processus de création avec l'ensemble des élèves et des équipes de l'établissement. Cela se traduit par une présence artistique équivalente à trois semaines au sein du collège, par l'encadrement d'ateliers de pratique et par l'organisation de temps forts valorisant le travail de création des artistes et des élèves, notamment auprès des familles.

Votre projet, transversal et pluridisciplinaire, doit prévoir :

- l'intégration de la résidence dans le volet culturel du projet d'établissement du collège ;

- la désignation, par le collège, d'un référent pour l'équipe artistique en résidence ;
- la mise à disposition de l'artiste/compagnie d'un espace de travail adapté, à l'intérieur du collège ;
- 3 semaines de présence artistique dans le collège, alternant des ateliers de pratique et des temps de médiation ;
- 4 classes concernées au minimum par l'ensemble du projet, de préférence de plusieurs niveaux ;
- un rayonnement sur l'ensemble de l'établissement et auprès des familles, grâce à des temps de restitution et de valorisation (exposition, conférences d'élèves, journal de la résidence...).

### DÉMARCHE

- Échanges avec le Département de l'Isère, en amont du dépôt de la demande de financement PICC : contacts p. 25.
- Demande à formuler sur l'application PI2Cv3 et pour attester de la co-construction du projet, transmettre une copie (export PDF de la demande, issu de l'application PI2Cv3), signée par le ou les partenaires culturels, par courriel à [camille.simon@isere.fr](mailto:camille.simon@isere.fr)

### ACCOMPAGNEMENT

- Mise à disposition du Guide de l'accueil d'artistes, de réalisateur ou d'auteur en résidence collège.



© DR

## CONTACTS

CONTACT PRINCIPAL :  
[camille.simon@isere.fr](mailto:camille.simon@isere.fr)



### CHARGÉ(E)S DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE VOTRE TERRITOIRE

Bièvre Valloire – Sud Grésivaudan :  
Gaëlle Egidio :

[gaelle.egidio@isere.fr](mailto:gaelle.egidio@isere.fr)

Isère Rhodanienne : Sabine Gely :  
[sabine.gely@isere.fr](mailto:sabine.gely@isere.fr)

Haut-Rhône Dauphinois –  
Vals du Dauphiné – Porte  
des Alpes : Valérie Herin :  
[valerie.herin@isere.fr](mailto:valerie.herin@isere.fr)

Grenoble et Vercors :  
Jérôme Deschamps :  
[jerome.deschamps@isere.fr](mailto:jerome.deschamps@isere.fr)

TAG – Grésivaudan : Nelly Pinier :  
[nelly.pinier@isere.fr](mailto:nelly.pinier@isere.fr)

TAG sauf Grenoble – Oisans :  
Jérôme Planchenault :  
[jerome.planchenault@isere.fr](mailto:jerome.planchenault@isere.fr)

Trièves – Matheysine :  
Françoise Paris  
[francoise.paris@isere.fr](mailto:francoise.paris@isere.fr)

Voironnais-Chartreuse :  
Pascale Chaumet  
[pascale.chaumet@isere.fr](mailto:pascale.chaumet@isere.fr)



© DR



© DR

## ACTION DE MÉMOIRE – DROITS DE L'HOMME

### ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Contact :  
justine.decool@isere.fr



© Musée de la Résistance et de la Déportation

### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS GÉNÉRAUX POUR LES ACTIVITÉS 1 ET 3

Votre projet doit :

- Être construit en interdisciplinarité, autour du travail de mémoire et des Droits de l'Homme ;
- Questionner le passé pour réfléchir sur le présent et construire l'avenir ;
- Transmettre l'histoire et la mémoire aux jeunes générations.

Votre projet peut permettre par exemple une réflexion sur la laïcité, l'antisémitisme, l'engagement.

Votre projet peut concerner un groupe d'élèves ou l'ensemble des élèves d'un niveau unique.

L'organisation logistique (réservations des visites, transports et hébergements) est entièrement à la charge du collège.

### PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LES ACTIVITÉS 1 ET 3

- Dépenses éligibles : billetterie, transport (dont navette vers le Camp des Milles), hébergement intervenants ;
- L'intégralité de l'offre éducative du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère est gratuite pour les collégiens Isérois : le droit d'entrée, les visites et les ateliers sont à la charge du Département ;

### Activité 1

## JE COMPRENDS LES ENJEUX MÉMORIELS DE MON TERRITOIRE

### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS SPÉCIFIQUES

Il s'agit de donner du sens à l'apprentissage et au partage des valeurs républicaines, d'appréhender l'histoire et les enjeux mémoriels par une étude pluridisciplinaire approfondie, centrée sur l'histoire locale.

Cette activité correspond à une visite d'un musée, d'un lieu mémoriel ou d'un site local qui s'intègre à un projet global qui vise à développer la conscience citoyenne des jeunes.

Organisée sur une journée, elle peut coupler la visite de lieux complémentaires. Par exemple, le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère et les Archives départementales de

l'Isère proposent un parcours pédagogique autour de la Seconde Guerre mondiale en Isère.

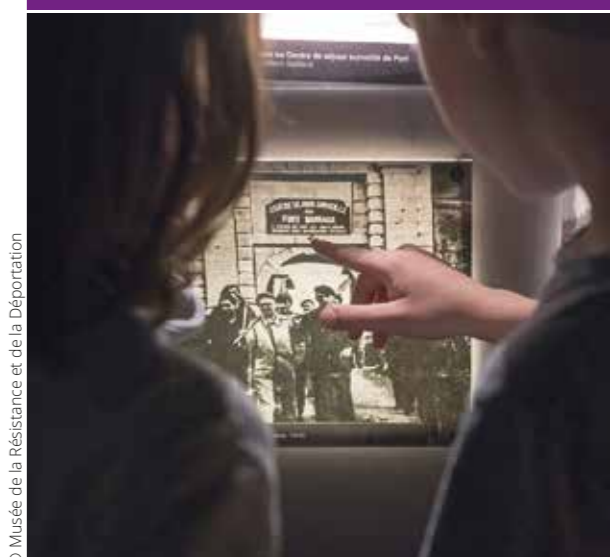
Elle peut aussi inclure une participation à une cérémonie commémorative, au Concours national de la Résistance, à la Course de la Résistance, etc.

## ACTION DE MÉMOIRE – DROITS DE L'HOMME

### ÉLÈVES CONCERNÉS

3<sup>ème</sup>

Contact :  
justine.decool@isere.fr



© Musée de la Résistance et de la Déportation

### ACCOMPAGNEMENTS POUR LES ACTIVITÉS 1 ET 3

- Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère : <https://musees.isere.fr/page/musee-de-la-resistance-et-de-la-deportation-de-lisere-scolaires-et-enseignants?musee=15#>
- Maison d'Izieu : <http://www.memorializieu.eu/>
- Camp des Milles – Mémoire et éducation : <http://www.campdesmilles.org/education-objectifs.html>

### OUTILS POUR LES ACTIVITÉS 1 ET 3

- Carte interactive Memospace du réseau Memorha : <http://www.memospace.fr/fr/carte>
- Guide des actions de mémoire de l'Éducation nationale : [https://education-artistique-et-culturelle-38.web.ac-grenoble.fr/sites/default/files/media-fichiers/2020-12/VadeMecum%20Devoir%20de%20m%C3%A9moire\\_0.pdf](https://education-artistique-et-culturelle-38.web.ac-grenoble.fr/sites/default/files/media-fichiers/2020-12/VadeMecum%20Devoir%20de%20m%C3%A9moire_0.pdf)

- Aucun accord tarifaire n'existe avec des structures d'hébergement ou des compagnies de transports. À noter : pour se rendre au Camp des Milles, les trajets en train sont gratuits jusqu'à Aix en Provence.
- Cofinancements à envisager : fonds propres du collège ; ministère des Armées & fondations ; subventions de collectivités locales ; participation du foyer socio-culturel du collège...

### Activité 3

## JE DÉCOUVRE LES ENJEUX MÉMORIELS ICI ET AILLEURS

### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS SPÉCIFIQUES

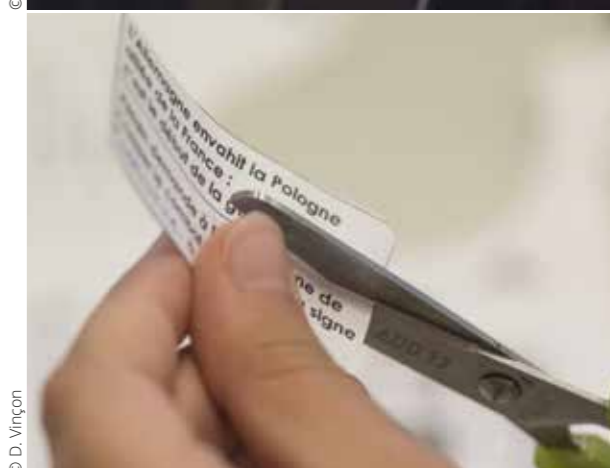
Dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire, cette activité doit permettre aux collégiens d'acquérir une vision universelle des Droits de l'Homme, un sentiment d'appartenance à une citoyenneté européenne ou encore un sens de l'engagement fondé sur le partage de valeurs communes.

L'activité correspond à des visites de musées, de lieux mémoriels ou de sites - en lien avec les conflits contemporains, les Droits de l'Homme ou la citoyenneté - effectuées sur des jours consécutifs ou des temps scolaires distincts. Elles devront s'inclure dans un projet cohérent

et construit avec les élèves.

À titre d'exemples, différents parcours peuvent être envisagés, pensés par les enseignants ou proposés par des institutions muséales ou mémorielles. Ainsi sont possibles :

- Un parcours mémoire inter-musées proposé par le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère à Grenoble, la Maison d'Izieu - Mémorial des enfants juifs exterminés et la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et éducation à Aix-en-Provence permet aux collégiens d'aborder la Seconde Guerre mondiale à travers ces trois hauts lieux d'histoire et de mémoire ;
- Un parcours Résistance proposé par le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère

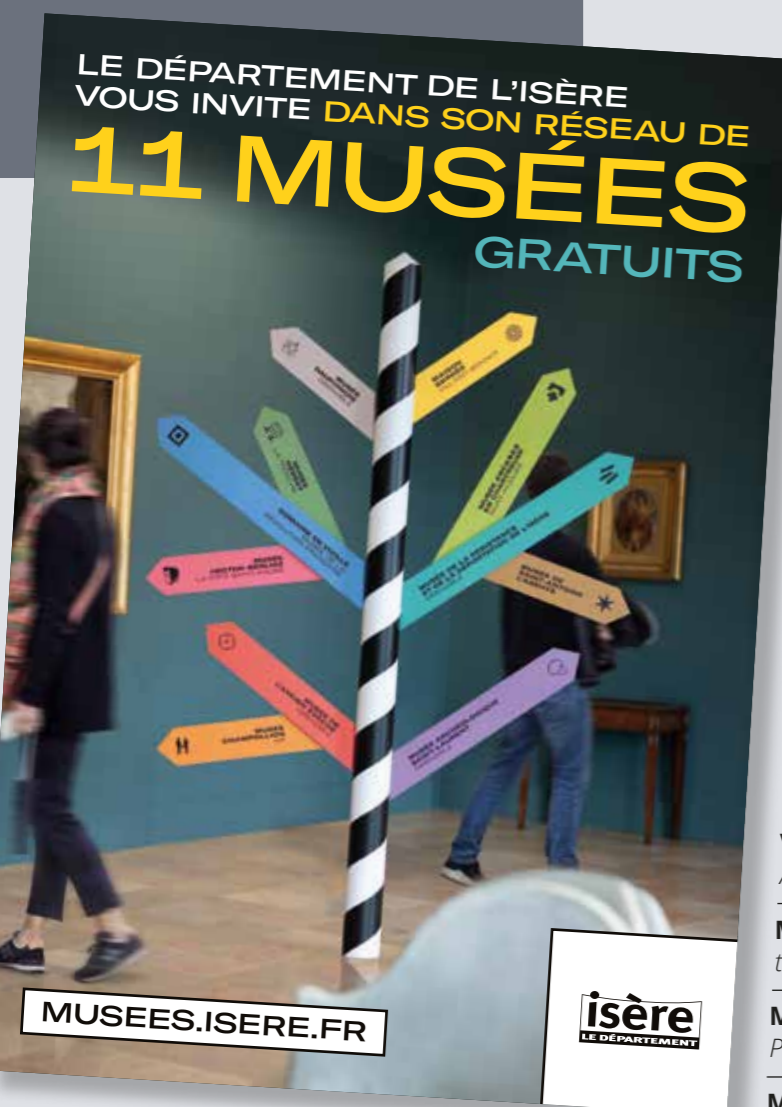


© D. Vinçon

et le Mémorial de la Résistance en Vercors permet de découvrir l'histoire de la Résistance et d'appréhender les enjeux mémoriels qui lui sont propres.

# VISITES GUIDÉES ET ATELIERS GRATUITS

DANS LES 11 MUSÉES DÉPARTEMENTAUX ET ARCHIVES DÉPARTEMENTALES



Depuis la rentrée 2019, l'ensemble des activités proposées par les musées et les archives du Département de l'Isère sont gratuites pour les établissements scolaires de l'Isère, publics et privés. L'offre pédagogique est conçue pour répondre aux besoins spécifiques des enseignants. Les visites guidées et les ateliers pédagogiques sont assurés par des guides-conférenciers professionnels, des médiateurs ou des professeurs relais. Ci-dessous, les thématiques pouvant être travaillées autour de la visite d'un équipement départemental. N'hésitez pas à contacter chaque structure pour organiser votre visite : [musees.isere.fr](http://musees.isere.fr)

**ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE - GRENOBLE**  
Éducation civique, morale et juridique - Histoire - Mémoire

**MUSÉE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE - DOMAINE DE VIZILLE** Histoire - Citoyenneté - Nature et culture - Beaux-arts - Architecture - Patrimoine

**MAISON BERGÈS - VILLARD-BONNOT** Culture scientifique, technique et industrielle - Arts - Histoire

**MUSÉE DE L'ANCIEN ÉVÊCHÉ - GRENOBLE** - Archéologie - Patrimoine - Arts - Architecture - Histoire

**MUSÉE ARCABAS - SAINT-HUGUES-EN-CHARTREUSE**  
Art sacré - Beaux-arts - Nature - Patrimoine - Religion

**MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE SAINT-LAURENT - GRENOBLE** Archéologie - Anthropologie - Histoire

**MUSÉE DAUPHINOIS - GRENOBLE** Histoire - Mémoire - Industrie et technique - Patrimoine Arts décoratifs et artisanat - Ruralité - Architecture

**MUSÉE HÉBERT - LA TRONCHE** Beaux-arts - Environnement - Biodiversité - Histoire - Vie quotidienne

**MUSÉE HECTOR-BERLIOZ - LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ** Musique - Art - Histoire - Littérature

**MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DE L'ISÈRE - GRENOBLE** Histoire - Mémoire - Droits de l'Homme - Citoyenneté - Seconde Guerre mondiale - Conflits contemporains

**MUSÉE DE SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE** Patrimoine religieux - Histoire - Beaux-arts

**MUSÉE CHAMPOLLION - VIF** Égyptologie - Histoire - Patrimoine

# DÉCOUVERTE DE LA DIVERSITÉ DES MÉTIERS

Dans un contexte d'évolutions permanentes du monde du travail, le Département souhaite sensibiliser les 12-15 ans à la diversité des métiers, au fonctionnement de l'entreprise et à son environnement économique et social.

L'objectif, en promouvant l'égalité des chances, est de permettre aux jeunes de construire leur projet professionnel de manière positive et choisie.

## MA CONNAISSANCE DES MÉTIERS..... 30

Activité ① : je découvre les métiers ..... 30

Activité ② : j'expérimente des métiers ..... 30

## SCIENCES, TECHNIQUES ET INNOVATIONS..... 31

Activité ① : j'expérimente la science dans mon quotidien. .... 31

Ressources/Activité ② : j'invente demain avec GIANT.... 32



© CEA

## MA CONNAISSANCE DES MÉTIERS

### ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Contact :

[segolene-aude.jay@isere.fr](mailto:segolene-aude.jay@isere.fr)

Montage libre



### PARTICIPATION FINANCIÈRE

pour chacune des activités :  
transport, intervenants (hors partenaires  
conventionnés avec le Département).



© Adobe Stock

### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Votre projet doit ouvrir les horizons professionnels des 12-15 ans en prenant appui sur leurs centres d'intérêt et en les positionnant dans une dynamique de réflexion sur leur parcours par la valorisation du travail réalisé. Il vise aussi à combattre les stéréotypes en promouvant l'égalité des chances dans les choix professionnels et de formation.

Votre projet est bâti autour d'un fil conducteur cohérent et implique le jeune, à des degrés divers, de sa préparation à sa réalisation.

#### Activité ①

### JE DÉCOUVRE LES MÉTIERS

Votre projet est construit notamment autour de :

- intervention(s) de professionnels offrant une approche concrète du fonctionnement de l'entreprise,
- participation(s) à des visites d'entreprises ou des manifestations organisées en faveur de la découverte des métiers par des collégiens,
- restitution(s) individuelles ou collectives à destination des autres élèves et/ou des familles et/ou des professionnels.

Il peut faire connaître, par exemple, les métiers en tension et/ou innovants, les filières en devenir, les métiers représentés au Département (liés au handicap et au grand âge, notamment).

#### Activité ②

### J'EXPÉRIMENTE DES MÉTIERS

Votre projet s'articule autour de :

- une immersion dans le monde du travail pour observer le quotidien et les savoir-être du monde professionnel,
- une pratique où le jeune imagine et expérimente sa place dans la vie active,
- une analyse puis une restitution orale et/ou écrite, où l'élève présente les liens qu'il a fait entre ses goûts et ses aptitudes, et des univers professionnels.

### ACCOMPAGNEMENTS

- interventions des Chambres consulaires
- démarches de l'Association Entreprendre pour apprendre

### OUTILS DE LA MÉDIATHÈQUE DE L'ISÈRE

- expositions « Tous les métiers sont mixtes » ; « Les métiers du Département, portraits d'agents »
- jeu de plateau « Embauche-moi si tu peux » sur les savoir-être en entreprise

## SCIENCES TECHNIQUES ET INNOVATIONS

### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Votre projet doit permettre aux jeunes d'imaginer, de modéliser et de fabriquer. Il s'agit d'accroître la compréhension de la démarche expérimentale par le collégien. À partir d'une problématique ou d'une rencontre, le collégien met en œuvre des projets concrets lui permettant d'appréhender la conduite de projet scientifique : besoins, conception et réalisation.

Votre projet familiarisera le plus grand nombre de collégiens aux sciences et technologies, d'aider à la connaissance des métiers, de susciter des vocations scientifiques, de promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons.

#### Activité ①

### J'EXPÉRIMENTE LA SCIENCE DANS MON QUOTIDIEN

### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Votre projet doit permettre :

- d'appréhender la place des techniques et des sciences de l'ingénieur dans notre quotidien,
- de découvrir et réfléchir à comment les métiers scientifiques (recherche, ingénierie...) peuvent contribuer à l'évolution de notre société.

Pour cela le projet s'articule autour de rencontres de professionnels, de visites de laboratoires ou entreprises et/ou de la participation à des concours scientifiques.

### ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Contact :

[segolene-aude.jay@isere.fr](mailto:segolene-aude.jay@isere.fr)



Montage libre



### PARTICIPATION FINANCIÈRE

transport, intervenants, petit matériel  
spécifique, billetterie.



© DR



# SCIENCES TECHNIQUES ET INNOVATIONS

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Contact :

segolene-aude.jay@isere.fr

Partenariat structuré



## PARTICIPATION FINANCIÈRE

Transport et petit matériel spécifique.

Ressource/Activité ②

### J'INVENTE DEMAIN AVEC GIANT

En invitant les collégiens à inventer les solutions innovantes à des enjeux de société, le programme « J'invente demain » vise à développer leur créativité et esprit d'initiative, leur goût pour la recherche et l'ingénierie, leurs compétences scientifiques et technologiques, leurs valeurs humaines, leur ouverture sur le monde, leur capacité à travailler en équipe, à communiquer.

L'activité est ouverte à une ou plusieurs équipes d'élèves, volontaires ou en groupe classes, encadrés par des enseignants. Les équipes seront mixtes avec un équilibre entre filles et garçons.

Le projet, librement choisi par l'équipe, visera à répondre à des besoins liés, par exemple, à : l'eau, l'énergie, l'alimentation, l'agriculture, les déchets, l'environnement, l'habitat, la mobilité, les transports, la santé, le bien-être, le sport, le tourisme, l'éducation, le vivre ensemble et citoyenneté, la solidarité, la culture, l'information, le numérique, etc.

Votre projet impliquera au moins deux disciplines ; des partenariats extérieurs seront, si possible, recherchés.

La réalisation d'un projet pourra prendre une multitude de formes selon son objet et son avancement : vidéo, bande dessinée, maquette physique, numérique ou virtuelle, prototype, article scientifique et technologique...

La démarche mise en œuvre dans un projet sera restituée sous la forme d'une vidéo de 3 minutes, mis en ligne en partage.

Le collège sélectionnera les vidéos qui seront dévoilées, en présence de leurs auteurs, lors du Festival « J'invente demain » qui se déroulera sur le Campus d'innovation GIANT à Grenoble en mai 2021.

### ACCOMPAGNEMENTS

Les enseignants bénéficieront d'une formation sur la démarche d'innovation et l'animation d'une session de créativité, le langage cinématographique et la réalisation d'une vidéo.

Des interventions pourront être proposées : formation à la vidéo, interactions autour des projets des élèves avec des étudiants américains, séances de jeu sérieux, accès/initiation à un fablab...

Ce partenariat peut être sollicité indépendamment d'une demande de financement d'une activité.

Il est important d'inscrire, sur le formulaire « Ressource » de l'application PI2Cv3, votre demande avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone).

# CONNAISSANCE DES ACTEURS DE MON TERRITOIRE

Le Département souhaite accompagner  
les jeunes dans la découverte des  
milieux professionnels de leur territoire.

## MON TERRITOIRE : DE LA FORÊT À LA DÉCOUVERTE DE LA FILIÈRE ÉCONOMIQUE « BOIS » ..... 34

Activité ② :  
je fais le lien entre forêt  
et métiers du bois ..... 34

Activité ① :  
je découvre la gestion forestière  
en détail ..... 35

## MON COLLÈGE, UNE ARCHITECTURE À EXPLORER ..... 36



© F. Payou

ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Club éco-citoyen, Eco-délégués

Contact :  
axelle.riaille@isere.fr



Partenariat structuré



PARTICIPATION  
FINANCIÈRE

Transport et petits matériels spécifiques.

# MON TERRITOIRE : DE LA FORÊT À LA DÉCOUVERTE DE LA FILIÈRE ÉCONOMIQUE « BOIS »

La forêt recouvre environ 40 % de la surface de l'Isère. Elle répond à un enjeu de gestion durable alliant l'accueil du public, le stockage de carbone, la protection contre les risques et bien sûr la production de bois. Avec 450 000 m<sup>3</sup> de bois récoltés et transformés localement, la forêt iséroise est à la base d'une véritable filière économique avec de nombreux professionnels : gestionnaires forestiers, bûcherons, scieurs, charpentiers, menuisiers...

L'objectif ici est de permettre aux collégiens de comprendre que les forêts sont des espaces naturels gérés et produisant un matériau bois utilisé dans les bâtiments qui les entourent, tout en leur faisant découvrir des métiers de l'économie locale.

Les activités peuvent être mobilisées dans le cadre des enseignements et du parcours Avenir.

Il est préférable de réaliser l'activité ② sur une première année et l'activité ① l'année suivante.

## Activité ② JE FAIS LE LIEN ENTRE FORÊT ET MÉTIER DU BOIS

### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

FIBOIS Isère, interprofession de la filière bois, propose 2 à 3 séquences avec au préalable, une rencontre entre l'équipe de FIBOIS Isère et les professeurs référents. Elle permet d'adapter le déroulé proposé aux besoins pédagogiques du collège, ainsi que la mise en place du planning. Est également abordé l'objectif final de restitution.

**Séquence 1 :** animation en classe (1 h) pour introduire les connaissances de la forêt et les notions de circuits courts et de filière bois (la forêt dans le monde, en France et en Isère, découverte des applications quotidiennes du bois, présentation des métiers et des filières), en lien avec les programmes de géographie, histoire, biologie, mathématiques, technologie.

**Séquence 2 :** visites en forêt et en entreprise (2 demies-journées) :

- sortie en forêt : découvrir l'écosystème forestier, ses multiples fonctions et le rôle du gestionnaire forestier dans la conduite d'une forêt et la production de bois.
- sortie en entreprises : plusieurs possibilités : chantier de récolte de bois, scierie, un atelier de charpente ou de menuiserie, chantier bois construction... Découverte des différentes facettes d'une entreprise et les différents métiers qui s'y côtoient. Lien entre les connaissances fondamentales acquises en collège et leur application dans l'entreprise.

Pour les collèges ou gymnases construits en bois ; **séquence 3 optionnelle** (1 à 2 h) : visite du collège avec son architecte et analyse de l'usage du bois dans la construction du bâtiment.

**L'action est ouverte à 14 classes, de préférence dans des collèges différents.**

### ACCOMPAGNEMENTS

Coordination réalisée par Fibois Isère, association de la filière bois. Mise à disposition d'animateurs de l'Office national des forêts (ONF). Possibilité d'1 h d'accompagnement pour la préparation de la restitution.

### OUTILS MIS À DISPOSITION

Pour préparer l'activité ②, des ressources sont prêtées : film sur la filière bois iséroise, mallette éducative Ecolobois cycle 3, kit « La forêt m'a dit », vidéo « C'est pas sorcier ».

## Activité ① JE DÉCOUVRE LA GESTION FORESTIÈRE EN DÉTAILS

### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

L'activité se déroule sur une journée entière : comprendre comment les forêts sont gérées et aménagées durablement, identifier les différents acteurs et métiers issus de la gestion forestière.

Par équipe, les élèves sont amenés à simuler le travail du forestier en utilisant ses outils quotidiens.

Par de multiples activités ludiques les élèves vont : analyser le milieu naturel, collecter des données, expérimenter et approfondir des méthodes, mesurer et calculer les composantes d'une forêt, identifier des problématiques, et s'exprimer pour éveiller le comportement d'éco-citoyen (mise en application du programme de mathématiques et de SVT en pleine nature et exposé à des cas concrets).

**L'activité est ouverte à 8 classes, de préférence dans des collèges différents.**

### ACCOMPAGNEMENTS

Mise à disposition d'animateurs de l'Office national des forêts (ONF).

### OUTILS MIS À DISPOSITION

En amont des sorties, sont fournies deux bandes dessinées : « Le trésor de Valentin » et « L'incroyable journée de Léa ».

De plus, un carnet d'activités sera donné par l'ONF à chaque élève qui le complète au fur et à mesure de la journée.



© Fibois38



© ONF

ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Contact :  
segolene-aude.jay@isere.fr



Partenariat structuré



PARTICIPATION  
FINANCIÈRE

Participation forfaitaire maximale de 5 000 € portée par le CAUE (pas de versement au collège) pour une centaine d'heures de travail de l'architecte en résidence, (hors restauration et hébergement de l'équipe en résidence).



© F. Pattou

# MON COLLÈGE UNE ARCHITECTURE À EXPLORER

## CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

L'architecture devient le thème fédérateur de l'enseignement et de la vie du collège, sensibilisant concrètement les collégiens à leur cadre de vie. L'occasion leur est offerte de développer leurs connaissances, d'éduquer leur regard dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, du patrimoine, de l'environnement et de l'habitat. La démarche leur permet aussi de s'initier aux métiers de l'architecture et de l'aménagement.

Les collégiens peuvent ainsi découvrir la démarche du projet d'architecte, investir et approfondir une thématique technique, artistique, patrimoniale définie par l'équipe pédagogique.

L'architecte et son équipe présents dans le collège durant 6 à 8 semaines à répartir sur l'année scolaire, proposent des ateliers pratiques, des visites ou des conférences pour que les collégiens imaginent, créent, réalisent.

Une exposition des productions interdisciplinaires est réalisée pour clore la résidence, en lien avec le territoire et ses acteurs.

Votre collège doit, pour candidater :

- avoir participé à l'activité 4 : je m'approprie l'architecture et l'urbanisme de mon territoire
- prévoir un lieu dans le collège susceptible d'être adapté et dédié au fonctionnement de la résidence
- nommer au sein du collège un interlocuteur de l'équipe en résidence
- prévoir l'accueil et la restauration de l'équipe au sein de l'établissement

## ACCOMPAGNEMENTS

- Le contenu et le montage du budget de la résidence doit être fait avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Prendre contact avec Isabelle Berruyer : [isabelle.berruyer@caue-isere.org](mailto:isabelle.berruyer@caue-isere.org)
- Il est possible d'être accompagné par les architectes du service patrimoine culturel du Département.
- **Un seul collège par année scolaire accompagné.**

# ÉCO- RESPONSABILITÉ

Le Département soutient des démarches impliquant toute la communauté éducative et s'inscrivant dans une logique de développement durable. L'occasion est donnée aux collégiens de mettre en pratique, dans leur quotidien, des projets pour devenir des citoyens éco-responsables, c'est-à-dire informés, conscients et acteurs de la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

## MON COLLÈGE ÉCO-RESPONSABLE..... 38

**Ressource :**  
je maîtrise les consommations d'énergie de mon collège..... 38

**Activité 7 :** je deviens un citoyen éco-responsable..... 39

**Activité 5 :** je pars en chemin sur les ENS ..... 40

**Activité 3 :** j'expérimente l'économie circulaire ..... 42

**Ressource :**  
je fais du compost..... 42

## MON RESTAURANT SCOLAIRE ÉCO-RESPONSABLE..... 43

**Activité 1 :** je découvre les filières agricoles iséroises ... 43

**Activité 2 :** je lutte contre le gaspillage alimentaire ..... 44



© A. Douce

## ÉLÈVES CONCERNÉS

4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Conseil de vie collégienne  
Club éco-citoyen, Eco-délégués

Contact :  
**delphine.bouillon-marillier**  
**@isere.fr**



## Partenariat structuré



## PARTICIPATION FINANCIÈRE

Le Département prend en charge le financement de cette ressource - pas de versement au collège

Ressource

## JE MAÎTRISE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE DE MON COLLÈGE

## CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Prenant appui sur une méthodologie construite avec l'aide de l'Ageden, les élèves mesurent les consommations et identifient les postes à améliorer (besoins de travaux). Ils priorisent les actions (petits travaux) et estiment leur pertinence (potentiel d'économie d'énergie et temps de retour sur investissement).

Pour déposer de votre candidature, il faut :

- constituer dans votre collège, une équipe projet « direction & enseignants porteurs »,
- être en mesure de dégager 4 à 5 séances pédagogiques sur le projet avec les élèves concernés,
- préciser le nombre de classe ou de groupe à accompagner sur l'application PI2Cv à la rubrique « Ressources ».

Ce partenariat est ouvert à 5 collèges (1 classe ou 1 club ou 1 groupe par collège) indépendamment d'une demande de financement d'une activité « Mon collège éco-responsable ».

## ACCOMPAGNEMENTS

- fourniture d'un guide d'audit et d'une mallette d'appareillage de mesure : wattmètre, luxmètre, débitmètre, vitromètre, thermomètre infrarouge, thermomètre enregistreur
- animation de 3 séances par l'Ageden ou l'Alec (visite de chaufferie, formulation des préconisations)
- assistance au chiffrage des préconisations par des personnels du Département

© Adobe Stock

Activité 7

## JE DEVIENS UN CITOYEN ÉCO-RESPONSABLE

## CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Le collège est vu comme un acteur du développement durable dans son fonctionnement (participatif & éco-responsable) ou par son rôle dans un territoire (relations partenariales locales) ou par sa nécessaire ouverture sur le monde.

Le projet doit s'inscrire dans la stratégie globale de mobilisation des jeunes du collège et fédérer ses différents acteurs (équipe de direction, de vie scolaire, d'enseignants, d'agents départementaux techniques et d'encadrement).

Le projet croise au moins 2 des 3 dimensions du développement durable (environnement, social, économie) pour développer une pensée systémique et mobiliser notamment des valeurs de solidarité et d'engagement.

Le projet peut comprendre, par exemple, une démarche de diagnostic réalisé par les élèves, une action de sensibilisation, une formulation de recommandations, une mise en place de suivi ou d'évaluation. Pour se faire, il doit permettre aux collégiens de construire une démarche à partir d'un état des lieux, se fixer des objectifs, mettre en œuvre une ou plusieurs actions, mesurer leurs résultats.

Il prend appui sur des partenariats départementaux.

## ACCOMPAGNEMENTS

Possibilité d'un accompagnement technique par les associations partenaires ou les services du Département).

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Conseil de vie collégienne  
Club éco-citoyen, Eco-délégués

Contact :  
**delphine.bouillon-marillier**  
**@isere.fr**



## Montage libre



## PARTICIPATION FINANCIÈRE

Frais d'intervenants, de transports, de billetterie et d'hébergement.



# MON COLLÈGE ECO-RESPONSABLE



## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Conseil de vie collégienne  
Club éco-citoyen, Eco-délégués

Contact :  
nathalie.de-yparraguirre  
@isere.fr



## Partenariat structuré



## PARTICIPATION FINANCIÈRE

- Financement forfaitaire selon la dimension de votre projet :  
« Projets découverte ENS » : 1 200 € ou 1 500 €/classe (\*si nécessité d'un bus pour la sortie proche)  
« Projets immersion ENS » : Forfait jusqu'à 2 200 € /classe pour 2 jours ; 3 600 € /classe pour 3 jours  
- demande non cumulable avec l'action « Ma découverte du milieu montagnard »

Activité 5

## JE PARS EN CHEMIN SUR LES ENS

### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Votre projet doit s'articuler autour de la découverte des espaces naturels sensibles (ENS) avec des animateurs nature agréés et de la réalisation d'une action concrète, en faveur de la biodiversité, au travers d'approches pluridisciplinaires. L'objectif est de prendre conscience de la fragilité de ces espaces, de la nécessité de les protéger pour devenir un futur citoyen responsable vis-à-vis de son environnement.

Deux types de projets peuvent être construits :

#### « Projets découverte ENS » en 3 étapes

Il s'agit de :

- 1 - visiter un ENS – espace naturel sensible,
- 2 - visiter un espace naturel proche du collège,
- 3 - mener une action en faveur de la biodiversité sur le collège (jardin, haie, sciences participatives, diagnostic biodiversité du collège...).

Les visites sont accompagnées par les animateurs nature agréés.

#### « Projets immersion ENS » de 2 ou 3 jours

Il s'agit de vivre sur des espaces naturels, avec hébergement sur site (Les Ecouges) ou à proximité immédiate (voir liste



© S. Delaunay

dans le livret). Le séjour est accompagné par des animateurs nature agréés.

La sélection des projets se fait sur la pertinence du thème et des activités prévues, au regard de l'éducation à l'environnement (sciences de la vie et de la terre, protection de la nature).

### ACCOMPAGNEMENTS

Accompagnement par des animateurs nature agréés par le Département pour tous types de projets.  
(voir la liste dans le livret).

### DÉMARCHES

- Réserver vos visites sur la plateforme "isère connect" : [www.isereconnect.fr](http://www.isereconnect.fr)
- Pour le bilan, transmettre des exemples de travaux réalisés par les élèves et 5 photos maximum par courriel à [segolene-aude.jay@isere.fr](mailto:segolene-aude.jay@isere.fr)

### OUTILS MIS À DISPOSITION

- Le site dédié aux ENS : <https://biodiversite.isere.fr/visiter/scolaires>
- Des expositions sur les espaces naturels et la biodiversité adaptées aux collèges à réserver auprès de la Médiathèque départementale de l'Isère : <https://mediatheque-departementale.isere.fr/Default/expositions.aspx>
- Un espace digital d'échanges, de découvertes et de partages autour de la nature iséroise et de ses acteurs : <http://www.nature-isere.fr/>



© H. Giraud



© H. Giraud

# MON COLLÈGE ECO-RESPONSABLE

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Conseil de vie collégienne  
Club éco-citoyen, Eco-délégués

Contact :  
**delphine.bouillon-marillier**  
**@isere.fr**



## Partenariat structuré



## PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR L'ACTIVITÉ ③

frais d'intervenants, de transports, de billetterie et d'hébergement, avec un maximum de 1 500 € pour les animations d'un prestataire départemental et un maximum 2 000 € pour le transport et les petites fournitures pour la réalisation concrète.

## PARTICIPATION POUR LA RESSOURCE

Le Département finance directement le prestataire – pas de versement au collège.

## Ressource JE FAIS DU COMPOST

### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Il s'agit d'un accompagnement technique du partenaire Trièves Compostage pour la mise en place ou la pérennisation de démarches de compostage et/ou de petits aménagements favorisant la biodiversité. Ce partenariat peut être sollicité indépendamment d'une demande de financement d'une activité « Mon collège éco-responsable ».

**Il est important d'inscrire, sur le formulaire "Ressource" de l'application PI2Cv3, votre demande avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone).**

## Activité ③ J'EXPÉRIMENTE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Sur le thème de l'économie circulaire, l'activité correspond à la réalisation de projets de prévention et de réduction des déchets à la source et de valorisation par les réemplois et le tri. La démarche du collège doit permettre l'appropriation par les jeunes d'éco-gestes qu'ils ont élaborés, justifiés et débattus collectivement.

Pour impulser ce mouvement dans votre collège, il est proposé de construire votre projet ainsi :

- une animation réalisée avec l'équipe pédagogique et un prestataire départemental formé à l'outil d'intelligence collective circulab
- une visite sur un site proche du collège (site de retraitement, ressourcerie...)
- une réalisation concrète des élèves

L'animation correspond aux trois séances de 2 heures suivantes :

- 1 - comprendre les enjeux de l'économie circulaire et connaître les acteurs de son territoire
- 2 - définir des actions à conduire dans le collège
- 3 - établir un programme de mise en œuvre avec une liste des tâches et répartition des rôles, un rétro planning, des prévisions budgétaires et des acteurs à mobiliser

Le Département soutient également la pérennisation de vos projets d'économie circulaire, en lien ou non avec la ressource « je fais du compost ».

### Module 1 « mise en place du compostage »

Ce module comprend l'installation du site, sa mise en route technique et deux séances de sensibilisation des élèves.

### Module 2 « pérennisation du compostage » :

Ce module correspond à une séquence de rappel des consignes avec sensibilisation des nouveaux élèves de 6<sup>ème</sup> et à un projet autour du site de compostage (projet de jardin ou projet avec hôtels à insectes + nichoirs + prairies fleuries ou projet avec ruche + prairie fleurie)

# MON RESTAURANT SCOLAIRE ÉCO-RESPONSABLE

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Conseil de vie collégienne  
Club éco-citoyen, Eco-délégués

Contact :  
**delphine.bouillon-marillier**  
**@isere.fr**  
**christophe.corbiere@isere.fr**



## Partenariat structuré



## PARTICIPATION FINANCIÈRE

Participation financière maximale de 2 000 €/classe + 1 500 €/classe supplémentaire.

## Activité ① JE DÉCOUVRE LES FILIÈRES AGRICOLES ISÉROISES

### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Découvrir la production et la transformation des produits alimentaires issus de l'agriculture locale et/ou biologique et comprendre les cycles agricoles et les exigences de production par :

- des visites d'exploitations agricoles ou d'entreprises agroalimentaires locales pour une découverte de la production et de la transformation agroalimentaire en Isère,
- la rencontre avec des professionnels agricoles et du secteur de l'agroalimentaire le temps des repas. (professionnels qui fournissent les cuisines mutualisées ou autonomes du Département).

Cette découverte de l'agriculture locale comprend **obligatoirement** :

- une animation en classe autour de l'origine de nos aliments
- une animation en self autour de la découverte d'un produit en particulier : fruit, légume, produit laitier, viande
- la visite d'une exploitation agricole

Vous avez la possibilité de construire votre projet avec les partenaires locaux du Département à savoir : Manger Bio Isère, Recolter et AB pluche.

### OUTILS MIS À DISPOSITION

- expositions de sensibilisation à une alimentation de qualité à partir de produits de qualité, frais et de saison issus de l'agriculture de proximité
- expositions sur l'agriculture locale, sur l'élevage bovin et la production laitière
- liste de fermes : <https://www.bienvenue-a-la-ferme.com/auvergnerhonealpes/accueil/index/loisirs/2648>
- pour une ouverture à l'international, possibilité d'intégrer une animation pédagogique sur le commerce équitable et les enjeux de la consommation mondiale.



©F. Pattou

# MON RESTAURANT SCOLAIRE ÉCO-RESPONSABLE

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Conseil de vie collégienne  
Club éco-citoyen, Eco-délégués

Contact :

olivier.ferrand@isere.fr



Partenariat structuré



## PARTICIPATION FINANCIÈRE

Forfaits adaptés pour un travail avec une classe « Découverte » : animation 1+2 : participation financière maximale de 1000 €/classe

« Action » : animation 1+3 : participation financière maximale de 1 050 €/classe

Forfait adapté pour un projet CVC, club, éco-délégués

« Expert » : animation 1+3+4 ou 1+2+3+4 : participation financière maximale de 1 500 € ou 2 000 €/classe



GREENGRENOBLE2022.EU

### Activité ②

## JE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Animation au sein du collège permettant aux jeunes de s'interroger sur les thèmes suivants : Qu'est-ce que le gaspillage alimentaire ? Qu'est-ce qui se cache derrière ce gaspillage ? Quelles en sont les causes et les conséquences ? Comment combattre le gaspillage alimentaire à la maison comme au collège ?

Comment moins gaspiller et mieux manger ? Qu'est-ce que « mieux manger » ? Quel équilibre alimentaire pour les collégiens ?

La découverte de ce thème se fera par le biais d'activités ludiques et participatives, à savoir :

**ANIMATION 1.** Formation des élèves sur le thème « Mieux manger & Moins gaspiller ! » par diverses animations au choix :

« L'aventure de mon assiette », « Objectif zéro gaspillage ! »,

« Tu la trouves où ton énergie ? », « Nos légumes ont du sens ».

**ANIMATION 2.** Témoignage d'une autre association en lien avec le thème ou une animation choisie dans celles présentées ci-dessus. (banque alimentaire)

**ANIMATION 3.** Mise en pratique par les élèves de leurs connaissances par la sensibilisation des convives du collège soit via :

a. une brigade anti-gaspi dynamique ; celle-ci sera formée et travaillera en équipe pour lutter contre le gaspillage alimentaire (récolteurs, journalistes, enquêteurs, les jurés) durant un temps de repas.

b. une brigade 100 % santé ; toujours en équipe et dans un esprit ludique, des jeunes formés par le prestataire pourront enquêter sur les aliments consommés et gaspillés, les comportements alimentaires vertueux ou encore les apports nutritionnels indispensables.

### ANIMATION 4.

Création d'une œuvre réfléchie et choisie par les élèves, mettant en avant leur travail. Cette œuvre sera diffusée/exposée dans le collège.

# VIE DÉMOCRATIQUE

Prendre conscience, bâtir sa propre opinion, agir, constituent les piliers d'une citoyenneté active et républicaine. Le Département souhaite faciliter la transmission « d'outils » aux 12-15 ans (connaissances et compréhension, aptitudes et savoir-faire, sensibilités et valeurs) pour que l'engagement dans la vie démocratique représentative et/ou participative ait du sens pour les jeunes.

## MON COMPORTEMENT CITOYEN ..... 46

**Ressource :** je comprends l'importance de me former aux 1<sup>ers</sup> secours ..... 46

**Activité ① :** je m'intègre dans mon collège ..... 47

**Activité ⑦ :** je comprends la vie démocratique ..... 47

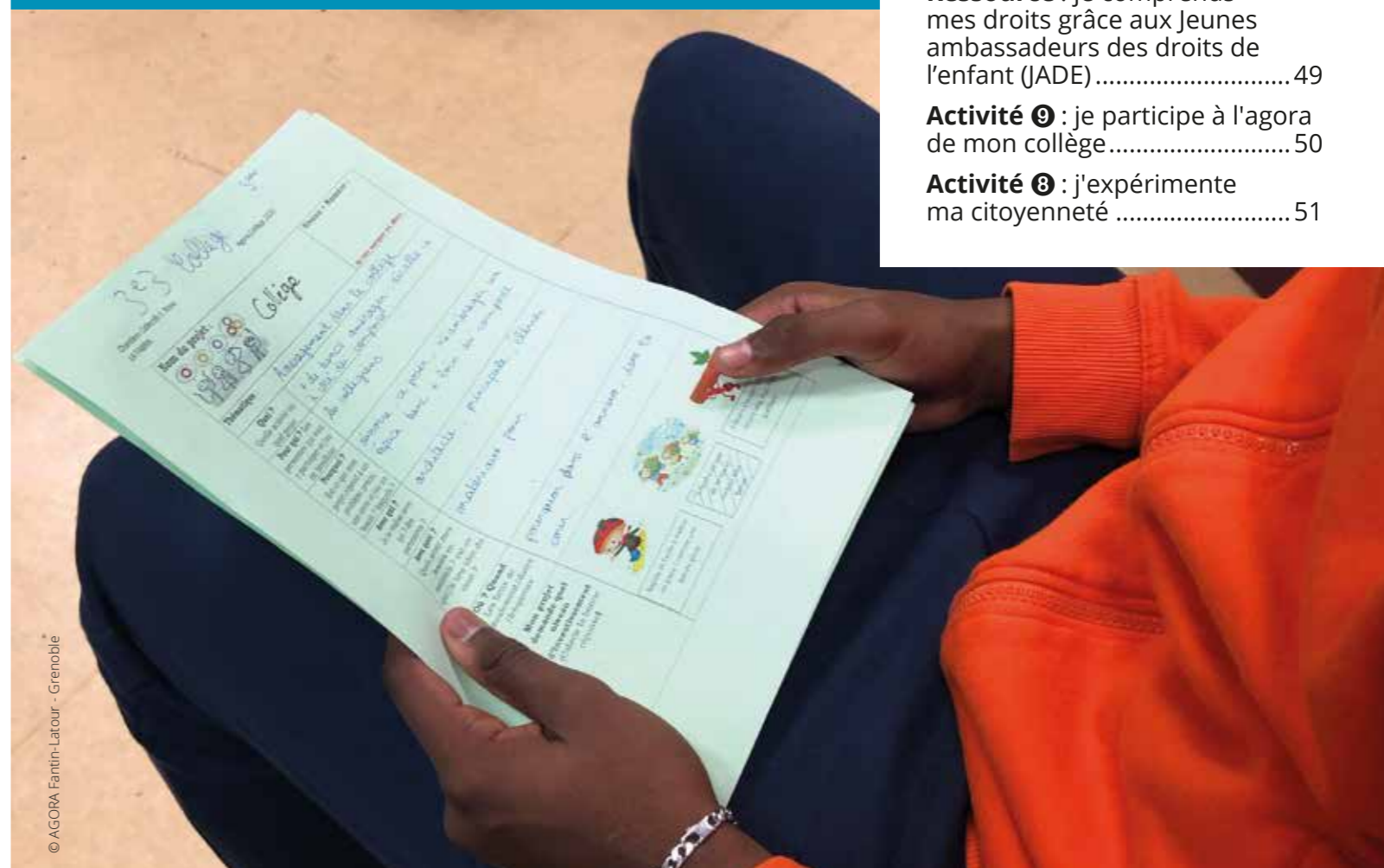
**Ressource :** je découvre l'Hôtel du Département ..... 48

**Ressource :** je rencontre des élus ..... 48

**Ressource :** je comprends mes droits grâce aux Jeunes ambassadeurs des droits de l'enfant (JADE) ..... 49

**Activité ⑨ :** je participe à l'agora de mon collège ..... 50

**Activité ⑩ :** j'expérimente ma citoyenneté ..... 51



© AGORA Fantin-Latour - Grenoble

# MON COMPORTEMENT CITOYEN

## ÉLÈVES CONCERNÉS

4<sup>ème</sup>

Contact : [segolene-aude.jay@isere.fr](mailto:segolene-aude.jay@isere.fr)



Partenariat structuré



Ressource

## JE COMPRENDS L'IMPORTANCE DE ME FORMER AUX 1<sup>ERS</sup> SECOURS

Le Service département d'incendie et de secours de l'Isère (SDIS 38), en lien avec l'Éducation nationale, propose des interventions réalisées par de jeunes Sapeurs-Pompier Volontaires (SPV) qui sensibilisent les collégiens à l'engagement citoyen et à l'organisation de la sécurité civile en France.

Ces interventions visent à :

- Susciter des réflexes en matière de sécurité civile
- Dynamiser l'engagement social des 12-15 ans
- Responsabiliser et valoriser les collégiens
- Déclencher des vocations
- Renforcer le lien social

Ces jeunes volontaires organiseront avec les équipes pédagogiques des collèges, leur intervention sur le thème du secourisme. Cette rencontre se tiendra au sein du collège. Elle se déroulera sur une durée de 1 heure à 1 heure 30 maximum, en deux temps : une présentation dynamique, suivie d'une période de réponses aux questions des collégiens.

### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Intervention gratuite de jeunes Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) en service civique au Service départemental d'incendie et de secours de l'Isère (SDIS38).

Sont exclues, les dépenses concernant les frais d'achat de mannequin.

**Il est important d'inscrire, sur le formulaire "Ressource" de l'application PI2C, votre demande d'intervention avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone). Le SDIS vous recontactera à l'automne 2022 pour mettre en place l'action.**

**La démarche est ouverte à 15 collèges.**



©SDIS38

# MON COMPORTEMENT CITOYEN

## ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Conseil de vie collégienne / CESC - Club

Contact : [segolene-aude.jay@isere.fr](mailto:segolene-aude.jay@isere.fr)



Montage libre



## PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LES DEUX ACTIVITÉS

transport, hébergement, intervenants, billetterie

Activité ①

## JE M'INTÈGRE DANS MON COLLÈGE

### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

L'objectif est de permettre l'intégration sereine de tous les élèves dans le collège, par l'instauration d'un respect mutuel, d'une compréhension réciproque et d'un dialogue.

Votre projet peut correspondre, selon les besoins des 12-15 ans, à :

- Un séjour d'intégration de deux jours maximum, en Isère, hors séjour en lien avec des espaces naturels sensibles (ENS) ;
- Une journée de cohésion organisée à proximité du collège pour renforcer les relations entre élèves et avec les professeurs ;
- La mise en place de parrainages entre élèves et de formations d'élèves médiateurs.

Dans le cadre des instances du collège (CESC, CVC, club...) et/ou d'une démarche pluridisciplinaire, les thèmes travaillés peuvent être notamment : la laïcité, l'égalité filles-garçons, la prévention de la discrimination et du harcèlement...

Activité ⑦

## JE COMPRENDS LA VIE DÉMOCRATIQUE

### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Le but est de prendre conscience du sens et de l'importance du rôle - individuel et collectif - des citoyens. Les élèves sont acteurs de votre projet inscrit dans le collège et/ou à l'échelle locale, nationale, européenne. Votre projet doit permettre de connaître le fonctionnement des institutions et d'encourager l'engagement humaniste des jeunes. Les thèmes travaillés de manière transversale, peuvent être notamment : les symboles de la République, la démocratie à travers les institutions françaises, européennes et internationales, l'importance des lois, la laïcité, l'égalité filles-garçons, le quotidien et les missions des élus...

### ACCOMPAGNEMENTS

Selon les besoins, les visites (Hôtel du Département, Musée de la Révolution française, Archives départementales) et interventions (association d'anciens élus, JADE) peuvent être sollicitées gratuitement, en complément de financements (voir ressource ci-après).

Le Centre d'information Europe direct (CIED) et/ou la correspondante académique du dispositif eTwinning lié au programme Erasmus +, pour un montage d'un volet européen de votre projet.



# MON COMPORTEMENT CITOYEN

ÉLÈVES CONCERNÉS  
4<sup>ème</sup>

Contact :  
segolene-aude.jay@isere.fr @

Partenariat structuré

**ATTENTION**  
Il est important d'inscrire, sur le formulaire "Ressource" de l'application PI2Cv3, votre demande avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone). Le Département vous contactera pour la mise place l'intervention.

## Ressource JE DÉCOUVRE L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT

Votre collègue peut être accueilli à l'Hôtel du Département, à Grenoble, pour la visite de l'hémicycle et une présentation du fonctionnement de la collectivité. L'intervention d'un conseiller départemental et d'agents est possible. À l'aide de supports papier ou multimédia, l'objectif est de faire découvrir l'institution départementale aux jeunes et plus particulièrement ses caractéristiques, ses compétences et son budget et les règles fondamentales de la vie démocratique (droit de vote, élections...). La visite dure environ 1 heure 30. 60 personnes maximum, y compris les accompagnants, peuvent être accueillies.

## Ressource JE RENCONTRE DES ÉLUS

L'association des anciens élus de l'Isère reconnue par le Ministère de l'Éducation nationale propose d'apporter un éclairage sur la citoyenneté par leur témoignage. L'association rencontre l'équipe pédagogique puis réalise des séances avec les collégiens, au terme desquelles, des

certificats de citoyenneté sont remis aux élèves. Les thèmes abordés sont liés à la vie des collectivités territoriales, comme, par exemple, le fonctionnement d'un conseil municipal, le rôle du maire, les choix budgétaires et leurs conséquences.



© F. Patrou

# MON COMPORTEMENT CITOYEN

ÉLÈVES CONCERNÉS  
6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Contact :  
segolene-aude.jay@isere.fr @

Partenariat structuré

**ATTENTION**  
Il est important d'inscrire, sur le formulaire "Ressource" de l'application PI2Cv3, votre demande avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone). Le Département vous contactera pour la mise place l'intervention.

## Ressource JE COMPRENS MES DROITS GRÂCE AUX JEUNES AMBASSADEURS DES DROITS DE L'ENFANT (JADE)

Les JADE - jeunes ambassadeurs des droits de l'enfant - sont des jeunes de 16 à 25 ans recrutés en service civique et formés par le Défenseur des droits. Ils proposent des séances thématiques et ludiques adaptées aux élèves.

### POUR LES CLASSES DE 6<sup>ème</sup> ET 5<sup>ème</sup>, PARTOUT EN ISÈRE :

**Les jeunes ambassadeurs des droits auprès des enfants** ont pour mission de promouvoir auprès des collégiens les droits fondamentaux énoncés par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), ainsi que le rôle et les missions du Défenseur des droits. Ils les sensibilisent au vivre ensemble et à la citoyenneté.

### POUR LES ÉLÈVES DE 3<sup>ème</sup> DE LA MÉTROPOLE DE GRENOBLE :

**Les jeunes ambassadeurs des droits pour l'égalité** ont pour principal objectif de sensibiliser à l'égalité, en appréhendant le principe d'égalité devant la loi, ainsi que les notions de stéréotypes, de préjugés, de discrimination, racisme, homophobie, sexisme...

Les jeunes ambassadeurs des droits de l'enfant / pour l'égalité interviennent, en binôme, sur deux séances d'une heure par classe. En amont de leurs interventions, les jeunes ambassadeurs rencontrent l'équipe pédagogique.

**Début des interventions devant les élèves courant novembre.**

### ACCOMPAGNEMENT

Le programme Educadroit du Défenseur des droits, vise à sensibiliser les jeunes au droit et à leurs droits. Le site Educadroit.fr propose des ressources pédagogiques ludiques (vidéos, quizz, exposition de dessins de presse...) en libre accès pour accompagner la compréhension du droit sur des sujets variés : <https://educadroit.fr/a-propos>

© Plantu - Cartooning for Peace



# MON COMPORTEMENT CITOYEN

ÉLÈVES CONCERNÉS  
4<sup>ème</sup>

Contact :  
segolene-aude.jay@isere.fr @

Partenariat structuré 

## PARTICIPATION FINANCIÈRE

- Plafond de l'aide à 5 000 € ;
- Dépenses éligibles : interventions, petit matériel spécifique non couvert par la dotation de fonctionnement (aucune participation pour des investissements lourds).

## Activité 9 JE PARTICIPE À L'AGORA DE MON COLLÈGE

### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

La démarche propose de réinterroger la place des jeunes dans les projets qui les impactent directement. Dans l'esprit du dialogue structuré, elle leur offre la possibilité de mettre en œuvre leurs propres projets en s'exprimant sur des thèmes qui leur tiennent à cœur.

Au-delà de la simple expression des jeunes sur leurs attentes et besoins, la méthode de dialogue structuré est participative et s'adapte au contexte de chaque collège. Aussi, il est indispensable qu'un ou deux référents soient identifiés dans l'équipe éducative pour suivre la démarche dans son ensemble et être l'interlocuteur des intervenants extérieurs et des services du Département.

La démarche proposée se déroule sur une année scolaire, en quatre phases :

**Temps 1** - Récolte de paroles, permettre l'expression de tous : cette animation nécessite une préparation avec des élèves volontaires.

L'organisation est construite puis menée par les collégiens sur les temps de périscolaires.

**Temps 2** - Agora, donner envie de faire : elle correspond à une réflexion collective sur des idées issues de la récolte de parole.

À l'issue d'une présentation « publique », chaque jeune est invité à se positionner sur le-les projet(s) qu'il s'engage à porter dans le collège pour le réaliser. Chaque collégien vote pour un projet. Les projets sur lesquels aucun élève ne s'engage sont exclus du vote. Les projets retenus sont présentés au Conseil d'Administration du collège.

**Temps 3** - Réalisation des actions, concrétiser les projets retenus lors des agoras, sont mis en œuvre par les collégiens eux-mêmes. Les jeunes définissent les objectifs, le public cible, les modalités de réalisation. Les actions peuvent aborder tous les thèmes et être montées en partenariat avec les Chantiers éducatifs ou des partenaires locaux.

**Temps 4** - Restitution des actions, valoriser la démarche « projet » : les projets réalisés sont présentés aux familles, à la communauté éducative et aux partenaires.

Au préalable, une rencontre entre l'équipe éducative porteuse dans le collège et l'association animatrice permet une mobilisation adaptée avec la mise en place d'un planning des échanges entre adultes et avec les collégiens. Est également abordé l'objectif premier qui est la réalisation de projets construits avec et par les jeunes, sans pouvoir décisionnaire de la part des seuls adultes. L'action se déroule sur 2 ans : une année d'accompagnement des jeunes, une année de réalisation des actions proposées par les jeunes.

## ACCOMPAGNEMENT

Coordination réalisée par Ynove, collectif d'associations, de communes et institutions ; possibilité d'un accompagnement technique par les associations partenaires ou les services du Département.

# MON COMPORTEMENT CITOYEN

ÉLÈVES CONCERNÉS  
6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Contact :  
segolene-aude.jay@isere.fr @

Montage libre 

## PARTICIPATION FINANCIÈRE

- transport, hébergement, intervenants, billetterie.

## Activité 8 J'EXPÉRIMENTE MA CITOYENNETÉ

### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Le but est de développer l'esprit critique et les capacités des collégiens à percevoir, pratiquer et formuler des jugements sur le vivre ensemble, dans la perspective de s'engager dans les débats de la démocratie.

Votre projet doit permettre l'exercice d'une pensée critique et l'appropriation d'une culture de communication. Pour cela, votre projet est à construire autour de dialogues argumentés et respectueux de la pensée des autres. Il doit aussi permettre de valoriser les capacités émotionnelles, relationnelles et sociales des jeunes.

Par exemple, il pourrait être proposé aux collégiens :

- La participation à des ateliers philosophiques ;
- La participation à des débats mouvants sur des thèmes de société (notamment : les incivilités, les stéréotypes, les discriminations, l'égalité filles-garçons, la laïcité...);
- La préparation de concours d'éloquence.

Le choix de l'intervenant est libre, une rencontre préalable avec l'équipe éducative pour préparer les interventions est indispensable.

# ÉDUCATION ET PRÉVENTION SANTÉ

MON COLLÈGE EN SANTÉ .....53

La santé est un enjeu primordial pour la réussite scolaire. Les actions de sensibilisation, de prévention et de promotion de la santé permettent de donner les moyens aux jeunes de mieux se préoccuper de leur bien-être dans ses dimensions physiques, psychiques, sociales et environnementales.



© A. Thoinet

ÉDUCATION  
ET PRÉVENTION  
SANTÉ

## MON COLLÈGE EN SANTÉ

### ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Conseil de vie collégienne / CESC

Contact :

[segolene-aude.jay@isere.fr](mailto:segolene-aude.jay@isere.fr) @

Sport santé :  
[zelia.liennard@isere.fr](mailto:zelia.liennard@isere.fr)

Vie affective et CPEF :  
[stephanie.zehr@isere.fr](mailto:stephanie.zehr@isere.fr)

Montage libre

### PARTICIPATION FINANCIÈRE

transport, intervenants, billetterie.

### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Votre projet se développe autour d'une ou plusieurs thématiques suivantes :

- Les conduites à risques et addictions (tabac, alcool, drogues) ;
- L'expression du mal-être ;
- L'alimentation et les rythmes de vie des adolescents ;
- Les risques auditifs liés à l'écoute et à la pratique musicale ;
- La prévention des infections transmissibles et l'information sur la vaccination ;
- La vie relationnelle et affective (relations filles/garçons, respect de soi, de l'autre, les émotions, les relations amoureuses, les violences) ;
- La puberté ;
- La prévention des comportements et violences sexistes, lutte contre les stéréotypes, les violences intrafamiliales ;
- L'activité physique et sportive, la santé et la nutrition ;
- Le poids du cartable.

Votre projet doit :

- Porter une attention particulière à l'identification des besoins du jeune ;
- Placer l'élève au cœur de sa démarche pour le rendre acteur ;
- Impliquer les différents acteurs de la communauté éducative.

Les partenaires départementaux, acteurs de la santé, peuvent vous aider dans le montage et la réalisation de votre projet de sensibilisation, de prévention et de promotion de la santé.

### ACCOMPAGNEMENTS PAR THÉMATIQUE

- Les professionnels des CPEF (centres de planification et d'éducation familiale) organisent gratuitement des animations pour les collégiens sur différents sujets liés à la vie relationnelle, affective et à la sexualité. Liste complète avec adresses et contacts sur : <https://www.isere.fr/centre-de-planification>
- Des expositions sur les thématiques Égalité filles-garçons, violence... sont à votre disposition à la Médiathèque départementale de l'Isère. Liste complète sur l'accès professionnel de la Médiathèque dans la thématique société : <https://mediatheque-departementale.isere.fr/Default/expositions.aspx>
- Le Département dispose de ressources pour des animations « Sport santé » comme l'atelier de réalité virtuelle à 360° (<https://sport.isere.fr/sport-sante>) ou l'intervention de l'association les Défis d'Armand (<http://lesdefisdarmand.com/>).

**Il est important d'inscrire sur le formulaire "Ressource" de l'application PI2C, vos demandes d'animation avec les coordonnées précises d'un référent (courriel et/ou téléphone). Le Département vous recontactera pour mettre en place l'action.**

# APPROPRIATION DU NUMÉRIQUE

## MES PRATIQUES NUMÉRIQUES..... 55

Activité ① : je me prémunis  
contre des usages excessifs et  
malveillants ..... 55

Activité ② : je m'approprie  
les médias et le Net ..... 56

Activité ③ : je partage ma culture  
numérique ..... 56

Apprendre à trouver, à évaluer et à s'approprier  
des contenus numériques permet de développer  
activement une utilisation éclairée du digital.  
Les objectifs visés par les financements  
départementaux sont donc d'apprendre  
à préserver ses capacités d'attention  
et à s'interroger de manière concrète  
sur les contours et les potentialités des outils  
de communication numérique.



## MES PRATIQUES NUMÉRIQUES

### Activité ①

#### JE ME PRÉMUNIS CONTRE DES USAGES EXCESSIFS ET MALVEILLANTS

##### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Pour répondre prioritairement à une attente de prévention,  
votre projet est à réaliser sur les thèmes suivants :

- l'isolement
- le harcèlement moral (cyber harcèlement)
- les incidences sur la santé (perte de sommeil, de repères, rupture avec le réel...)
- les conduites à risques (définition, exemple de pratiques abusives des jeux vidéo...)
- la cyber sécurité (prévention contre la radicalisation).

Votre projet peut se dérouler sous forme de temps d'échanges à l'occasion de la « semaine de lutte contre le harcèlement à l'école » notamment, d'ateliers de création de jeux de plateaux, de capsule vidéo ou autres supports.

### Activité ②

#### JE M'APPROPRIE LES MÉDIAS ET LE NET

##### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Pour se forger une culture numérique et permettre aux collégiens d'avoir un usage raisonné et réfléchi des écrans, votre projet, en lien avec l'éducation à une recherche critique et sécurisée d'informations, aborde, notamment, l'un des thèmes suivants :

- identité numérique / empreinte numérique
- protection de l'identité / droit à l'image
- vie privée / vie publique, mesure de l'e-réputation
- droit d'auteur
- analyse d'image & médias (fake news, complot)
- modèle économique des médias/réseaux sociaux
- compétences informationnelles
- compétences professionnelles (portfolio, CV, story telling)

### ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Conseil de vie collégienne  
Club ou atelier numérique

Contact :  
[helene.rabboni@isere.fr](mailto:helene.rabboni@isere.fr)



Montage libre



### PARTICIPATION FINANCIÈRE

interventions. Sont exclues les dépenses  
concernant l'achat de matériels.

## MES PRATIQUES NUMÉRIQUES

### ÉLÈVES CONCERNÉS

6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
Conseil de vie collégienne  
Club ou atelier numérique

Contact :  
[helene.rabboni@isere.fr](mailto:helene.rabboni@isere.fr)



### Montage libre



### PARTICIPATION FINANCIÈRE

interventions. Sont exclues les dépenses  
concernant l'achat de matériels.

Activité ③

### JE PARTAGE MA CULTURE NUMÉRIQUE

#### CARACTÉRISTIQUES ET ATTENDUS

Le but est d'accompagner les jeunes vers l'autonomie et la responsabilité numérique par la transmission, en cascade, de savoirs. Le principe est de former un groupe d'élèves volontaires qui s'engageront à être référent et ressources auprès des autres en partageant leurs usages.

L'activité s'articule donc en deux phases : une de formation de volontaires, une de réalisation d'actions de transmission des connaissances aux jeunes et aux parents de leur collège.

Le projet organisé par les jeunes pourrait être, par exemple :

- l'animation dynamique de séances de sensibilisation et d'information
- la mise en place des tutorats entre élèves de différents niveaux
- la réalisation d'ateliers de découverte pour les parents

Ce projet pourrait être mené, par petit groupe ou par classe, à distance ou en présentiel.

#### ACCOMPAGNEMENTS

Le choix de l'intervenant est libre, mais une rencontre préalable avec l'équipe éducative pour définir l'objectif prioritaire de la démarche est indispensable.

Le partenaire choisi s'engagera à mener la formation des jeunes puis à les accompagner dans la création du contenu de leurs projets et à les soutenir dans la réalisation de leurs premières actions.

## CONTACTS MAISONS DU DÉPARTEMENT

Pour plus de renseignements sur le PICC, contactez  
la Maison du Département la plus proche de votre  
établissement scolaire. Si vous ne connaissez pas  
la Maison du Département dont vous dépendez,  
rendez-vous sur : [www.isere.fr](http://www.isere.fr)

TERRITOIRE	COORDONNÉES TERRITOIRE	RÉFÉRENTS DE PROXIMITÉ
<b>AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE</b>	Département de l'Isère Maison du Département 32 rue de New-York 38 000 Grenoble <b>Tél. 04 57 38 44 00</b>	<b>Chef de service Éducation :</b> Véronique Nowak <b>Chargé(s) de développement culturel :</b> Jérôme Deschamps, Jérôme Planchenault, Nelly Pinier <b>Référent jeunesse :</b> Magali Rouzier <b>Gestionnaire Espace naturel sensible :</b> Corinne Ribault
<b>BIÈVRE VALLOIRE</b>	Département de l'Isère Maison du Département Rue de la Guillotière 38 270 Beaurepaire <b>Tél. 04 37 02 24 80</b>	<b>Chef de service Éducation :</b> Estelle Faure <b>Chargé de développement culturel :</b> Gaëlle Egidio <b>Référent jeunesse :</b> Maude Agniel <b>Gestionnaires Espace naturel sensible :</b> Arnaud Tositti, Sophie Neyton
<b>GRÉSIVAUDAN</b>	Département de l'Isère Maison du Département 71 chemin des Sources – Bâtiment Antheralp B 38 190 Bernin <b>Tel. 04 56 58 16 00</b>	<b>Chef de service Éducation :</b> 04 56 58 16 00 <b>Chargé de développement culturel :</b> Nelly Pinier <b>Référent jeunesse :</b> Patricia Morel <b>Gestionnaires Espace naturel sensible :</b> Frédéric Dalvai, Guillaume Courtois
<b>HAUT RHÔNE DAUPHINOIS</b>	Département de l'Isère Maison du Département 45 impasse de l'ancienne gare BP 138 - 38 460 Crémieu <b>Tél. 04 74 18 65 60</b>	<b>Chef de service Éducation :</b> Romuald Maigrot <b>Chargées de développement culturel :</b> Valérie Héryn <b>Référent jeunesse :</b> Accueil Maison du Département <b>Gestionnaires Espace naturel sensible :</b> Benjamin Balme, Joanny Piolat
<b>ISÈRE RHODANIENNE</b>	Département de l'Isère Maison du Département 3 quai Frédéric Mistral BP 222 - 38 217 Vienne Cedex <b>Tél. 04 74 87 93 00</b>	<b>Chef de service Éducation :</b> Alexandre Cassar <b>Chargé de développement culturel :</b> Sabine Gely <b>Référent jeunesse :</b> Hélène Chappuis <b>Gestionnaires Espace naturel sensible :</b> Arnaud Tositti, Sophie Neyton
<b>MATHEYSINE</b>	Département de l'Isère Maison du Département 2 rue du pont de la Maladière CS 60 500 - 38 350 La Mure <b>Tél. 04 57 48 11 11</b>	<b>Chef de service Éducation :</b> Lionel Laye <b>Chargé de développement culturel :</b> Françoise Paris <b>Référent jeunesse :</b> Sarah Giraud <b>Gestionnaire Espace naturel sensible :</b> Amandine Lemercier
<b>OISANS</b>	Département de l'Isère Maison du Département Avenue de la gare 38 520 Bourg-d'Oisans <b>Tél. 04 76 80 03 48</b>	<b>Chef de service Éducation :</b> Emmanuel Nguyen <b>Chargé de développement culturel :</b> Jérôme Planchenault <b>Référent jeunesse :</b> Garnier Lolita <b>Gestionnaire Espace naturel sensible :</b> Emilien Maulave



SPORT ET CULTURE



VIVRE ENSEMBLE ET CITOYENNETÉ



SANTÉ ET MÉDIAS



**isère**  
LE DÉPARTEMENT

**LE PASS  
ISÉROIS  
DU COLLÉGIEN  
CITOYEN (PICC)**

ÉDITION  
**2022/2023**

LE GUIDE DE L'OFFRE  
DÉPARTEMENTALE  
À DESTINATION  
DES **COLLÈGES  
PRIVÉS ISÉROIS**

**DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE  
HÔTEL DU DÉPARTEMENT**

7 rue Fantin Latour  
CS 41 096  
38022 Grenoble cedex 1  
04 76 00 38 38

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

